



FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

Guide pédagogique
2016-2017

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG – Faculté de Philosophie
7 rue de l'Université – 67000 STRASBOURG
Tél. 03 68 85 64 60 <http://philo.unistra.fr>

Imprimerie intégrée de l'Université de Strasbourg
Conception du livret : Elisabeth Sanchez

SOMMAIRE

Calendrier universitaire 2016-2017	4
Liste des responsabilités	6
Département de Philosophie	7
LICENCE	
Présentation de la licence	8
Programme des cours	15
MASTERS	
Présentation des Masters et concours	66
Présentation du Master Recherche	68
Programme des cours	73
Master MEEF	96
Architecture du Master MEEF	100
PREPARATION AUX CONCOURS	103
ETUDES A L'ETRANGER	113
EQUIPE DE RECHERCHE. CREΦAC	115
AMICALE DES ETUDIANTS DE PHILOSOPHIE	118
C2I	119
EVALUATION ET CONTROLE DES CONNAISSANCES	121
REGLEMENT GENERAL DES EXAMENS	131

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017

Date	Sem.	Calendrier de l'évaluation continue intégrale
05/09/2016	36	Accueil – rentrée de L1
12/09/2016	37	Semaine 1 - début des cours
19/09/2016	38	Semaine 2
26/09/2016	39	Semaine 3
03/10/2016	40	Semaine 4
10/10/2016	41	Semaine 5
17/10/2016	42	Semaine 6
24/10/2016	43	Vacances de la Toussaint
31/10/2016	44	Semaine 7
07/11/2016	45	Semaine 8
14/11/2016	46	Semaine 9
21/11/2016	47	Semaine 10
28/11/2016	48	Semaine 11
05/12/2016	49	Semaine 12
12/12/2016	50	Semaine 13
19/12/2016	51	Vacances de Noël
26/12/2016	52	Vacances de Noël
02/01/2017	1	Semaine 14
09/01/2017	2	Semaine 15
16/01/2017	3	Semaine 1 - second semestre
23/01/2017	4	Semaine 2
30/01/2017	5	Semaine 3
06/02/2017	6	Semaine 4
13/02/2017	7	Semaine 5
20/02/2017	8	Vacances d'hiver
27/02/2017	9	Semaine 6
06/03/2017	10	Semaine 7
13/03/2017	11	Semaine 8
20/03/2017	12	Semaine 9
27/03/2017	13	Semaine 10
03/04/2017	14	Semaine 11
10/04/2017	15	Semaine 12
17/04/2017	16	Vacances de Printemps
24/04/2017	17	Semaine 13
01/05/2017	18	Semaine 14
08/05/2017	19	Semaine 15
15/05/2017	20	(Semaine 16 si souhaitée)

22/05/2017	21	
29/05/2017	22	JURYS
05/06/2017	23	RATTRAPAGE S1
12/06/2017	24	RATTRAPAGE S1 S2
19/06/2017	25	RATTRAPAGE S2
26/06/2017	26	Corrections
03/07/2017	27	JURYS
10/07/2017		

Calendrier scolaire zone b

Vacances de la Toussaint : Mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre 2016

Vacances de Noël : 17 décembre 2016 au 3 janvier 2017

Vacances d'Hiver : 11 février au 27 février 2017

Vacances de Printemps : 8 avril au 24 avril 2017

Fin de l'année universitaire : 31 août 2017

LISTE DES RESPONSABILITÉS

ADMINISTRATION DE LA FACULTÉ 1 ^{er} étage	Bureau	Téléphone	e-mail
Directeur : Franck Fischbach	118	03 68 85 64 69	f.fischbach@unistra.fr
Administration et finances Élisabeth SANCHEZ	117	03 68 85 64 61	e.sanchez@unistra.fr
Scolarité : Matthieu LUZURIER Laurence WENDLING	114b 114a	03 68 85 64 62 03 68 85 64 60	luzurier@unistra.fr laurence.wendling@unistra.fr

Directrice du département de Philosophie	Stéphanie Dupouy
Responsable des concours (Philosophie)	Yves-Jean Harder
Responsable de la licence de Philosophie	Laurent Fedi
Responsable du master Recherche de Philosophie	Anne Merker
Responsable du master MEEF	Franck Fischbach
Directeur de l'Equipe d'Accueil de philosophie	Jacob Rogozinski
Responsable des relations internationales	Gianluca Briguglia
Erasmus	Michel Le Du

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Directrice : Stéphanie Dupouy

			bureau
Gérard Bensussan	PR	gerard.bensussan@unistra.fr	113b
Gianluca Briguglia	MC HDR	gianluca.briguglia@unistra.fr	011
Frédéric de Buzon	PR	fdebuzon@unistra.fr	011
Stéphanie Dupouy	MC	sdupouy@unistra.fr	220
Laurent Fedi	MC	laurent.fedi@unistra.fr	220
Franck Fischbach	PR	f.fischbach@unistra.fr	118
Yves-Jean Harder	MC	harder@unistra.fr	113a
Michel Le Du	MC HDR	ledu@unistra.fr	à l'IRIST
Françoise Longy	MC	longy@unistra.fr	113a
Anne Merker	PR	amerker@unistra.fr	011a
Chiara Palermo	ATER	cpalermo@unistra.fr	011
Nicolas Quérini	ATER	nicolas.querini@unistra.fr	011
Jacob Rogozinski	PR	jacob.rogozinski@unistra.fr	113b
Natalie Roulon	PRAG	roulon@unistra.fr	011a
Marilène Sutter	VAC	marilene.sutter@unistra.fr	220

Enseignant en philosophie (ESPE) et responsable du MEEF

François Makowski PRAG makowski@unistra.fr

Professeurs émérites

Francis Guibal
Jean-Luc Petit
Maurice Sachot

Doctorants sous contrat, chargés de missions d'enseignement

Timothée Haug
Jil Muller
Jean Quétier
Sihem Riad
András Schuller

Enseignants en philosophie, vacataires

Philippe Choulet
Christian Ferrié
Vincent Geny
Mickaël Labbé

LICENCE de PHILOSOPHIE

Responsable : Laurent Fedi

Présentation générale de la licence

Dans un cursus universitaire, la licence est le moment qui permet à un étudiant de découvrir une discipline et d'assimiler ses bases. Cet objectif, dans le cas de la philosophie, se décline en trois approches :

- Découverte des grands auteurs et d'œuvres classiques du « répertoire » philosophique, en français et en langues étrangères. L'accent est mis sur l'histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge (S1 & S4), Renaissance, période moderne (S2 & S5), et la période contemporaine (S3 & S6). Dans la tradition strasbourgeoise, une spécificité de notre licence consiste dans la place particulière qui est faite à l'histoire de la philosophie allemande (un enseignement de philosophie allemande est proposé tous les semestres du S2 au S6).

- Découverte des grands problèmes qui structurent le champ philosophique. Des enseignements thématiques sont consacrés à l'analyse de notions fondamentales (Philosophie générale en S1, S3 & S5) ou à l'étude des grands domaines de la réflexion philosophique : Métaphysique, Philosophie morale et politique, Philosophie de la connaissance et des sciences (et Logique), Philosophie de l'art, Philosophie des sciences humaines et sociales.

- Apprentissage du raisonnement philosophique. La réflexion philosophique suppose la distinction et la précision conceptuelle, la formulation des problèmes généraux et leur articulation à des questions ou à des exemples particuliers, la capacité à défendre une thèse de façon argumentée et à confronter des positions antagonistes. Elle s'exerce notamment à travers les deux exercices qui caractérisent l'enseignement philosophique en France: la dissertation et le commentaire de texte. Les enseignements semestriels de méthodologie philosophique (du S1 au S6) permettent tout particulièrement à l'étudiant d'assimiler ces méthodes et de les mettre en pratique.

L'étudiant peut se constituer un domaine d'excellence en choisissant d'orienter son parcours de formation vers la philosophie allemande, la philosophie antique et médiévale, ou la philosophie de l'art (voir *infra* : DOMINANTES). Le choix reste libre chaque semestre. Certaines dominantes peuvent exiger une formation complémentaire (par exemple une

formation en grec ancien pour l'étudiant ayant choisi la dominante « Philosophie antique et médiévale »).

Aux enseignements disciplinaires de philosophie s'ajoutent les UE libres (UE de « découverte » ou de « préprofessionnalisation »...). L'étudiant choisit ces UE dans une autre composante de l'Université ; il s'assure qu'elles sont ouvertes aux « non spécialistes » et que leurs horaires sont compatibles avec son emploi du temps. Le code de ces UE devra figurer sur la fiche pédagogique. Leur validation est absolument obligatoire.

ARCHITECTURE DE LA LICENCE DE PHILOSOPHIE

S	UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 1	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10AM30 PL10AM31
	2	6	2	Outils et méthodes : Méthodologie disciplinaire	PL10AM91
	3	6	3	Philosophie générale	PL10AM10
	4	6	3	Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge	PL10AM12
	5	6	2	Découverte UE inter disciplinaire (choix)	Code autre UFR
	6	3	1	Projet professionnel/réorientation module interdisciplinaire complémentaire	Code autre UFR
S E M E S T R E 2	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10BM30 PL10BM31
	2	6	2	Outils et méthodes Méthodologie philosophique	PL10BM91
	3	6	3	Philosophie des sciences et logique	PL10BM16
	4	6	3	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne	PL10BM12
	5	6	3	Au choix : - histoire de la philosophie allemande (+ textes allemands) - Philosophie et théorie de l'art	PL10BM20 PL10BM29 PL10BM24 PL10BM84
	6	3	1	Projet professionnel/réorientation Module préprofessionnalisation à l'enseignement du primaire ou Module interdisciplinaire complémentaire	Code autre UFR

S	UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 3	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10CM30 PL10CM31
	2	3	2	outils et méthodes - méthodologie disciplinaire - C2i niveau 1 pratique et théorie	PL10CM91 PL10CMI1 PL10CMI2
	3	6	3	Philosophie générale	PL10CM10
	4	6	3	Histoire de la philosophie : période contemporaine	PL10CM12
	5	3	2	Philosophie des Sciences et logique	PL10CM13
	6	6	3	Au choix : - histoire de la philosophie allemande (+ textes allemands) - Philosophie et théorie de l'art	PL10CM20 PL10CM29 PL10CM24
	7	3	1	Projet professionnel/réorientation 1 module au choix : Module « préprofessionnalisation à l'enseignement de la philosophie Ou Module interdisciplinaire complémentaire	Code autre UFR

S E M E S T R E 4	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10DM30 PL10DM31
	2	3	2	outils et méthodes - méthodologie disciplinaire	PL10DM91
	3	6	3	Philosophie morale et politique	PL10DM16
	4	6	3	Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge	PL10DM12
	5	3	2	Philosophie des sciences et logique	PL10DM13
	6	6	3	Au choix : - Philosophie des sciences humaines + cours en sociologie ou psychologie ou histoire - Histoire de la philosophie allemande (philosophie + textes allemands)	PL10DM17 +code autre UFR PL10DM20 PL10DM29
	7	3	1	Projet professionnel/réorientation 1 module au choix : Module « préprofessionnalisation à l'enseignement de la philosophie ou Module interdisciplinaire complémentaire	FM1DM03 Code autre UFR

S E M E S T R E 5	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10EM30 PL10EM31
	2	3	2	Outils et méthodes Méthodologie disciplinaire	PL10EM91
	3	6	3	Philosophie générale	PL10EM10
	4	6	3	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne	PL10EM12
	5	3	2	Philosophie des sciences et logique	PL10EM13
	6	6	3	Au choix : - histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge (philosophie + grec) - histoire de la philosophie allemande (philosophie + textes allemands)	PL10EM22 +Code grec PL10EM20 PL10EM29
	7	3	1	Projet professionnel/réorientation 1 module au choix : Module « préprofessionnalisation à l'enseignement de la philosophie Ou Module interdisciplinaire complémentaire	Liste UFR
S E M E S T R E 6	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10FM30 PL10FM31
	2	3	2	Outils et méthodes - méthodologie disciplinaire	PL10FM91
	3	6	3	Métaphysique	PL10FM16
	4	6	3	Histoire de la philosophie : période contemporaine	PL10FM12
	5	3	2	Philosophie des sciences et logique	PL10FM13
	6	6	3	Au choix : - histoire de la philosophie allemande (philosophie + textes allemands) - philosophie et théorie de l'art	PL10FM20 PL10FM29 PL10FM24 PL10FM84
	7	3	1	Projet professionnel/réorientation 1 module au choix : - Module recherche (EA) - Module « préprofessionnalisation à l'enseignement de la philosophie ou Module interdisciplinaire complémentaire	PL10FM15 FM1FM05 Liste UFR

DOMINANTES

Les enseignements optionnels qui sont proposés tout au long de la licence sont choisis librement par l'étudiant indépendamment de ses choix d'options aux semestres antérieurs. Néanmoins, l'étudiant qui le souhaite peut, au fil des semestres, composer ces enseignements de manière à donner à sa Licence de philosophie une dominante.

Trois dominantes sont proposées : philosophie antique et médiévale, philosophie allemande, philosophie et théorie de l'art.

DOMINANTE 1 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANTIQUE ET MEDIEVALE

Responsable : Anne Merker

Cette dominante permet aux étudiants de renforcer leur connaissance des origines grecques de la philosophie et de la période médiévale.

Ces cours seront complétés par un module de langue grecque (cours assuré généralement par un enseignant de la Faculté de Lettres, et à destination des étudiants de philosophie et d'histoire). Les étudiants s'inscrivent au cours qui correspond à leur niveau (voir liste des cours au secrétariat de la Faculté de Philosophie). Ils peuvent être grands débutants.

NB : selon le nombre d'étudiants, cette dominante est susceptible de n'ouvrir que certains semestres. Les cours de langue grecque sont accessibles à tous les semestres (1 à 6). Les étudiants sont par ailleurs invités à assister aux journées d'études et colloques organisés par A. Merker autour de la philosophie ancienne et G. Brigulia autour de la philosophie médiévale (renseignements sur philo.unistra.fr).

DOMINANTE 2 : PHILOSOPHIE ALLEMANDE

Responsable : Franck Fischbach

Cette dominante a pour ambition de perpétuer la tradition strasbourgeoise qui fait grand place à la pensée et la culture allemandes.

Les enseignements se donnent pour but d'amener les étudiants à la connaissance approfondie de la pensée philosophique allemande, ce qui inclut son étude dans son expression originale. Ils se composent de deux cours dont le premier porte sur les concepts et les problèmes abordés au sein d'une ou de plusieurs œuvres traduites en français ; le second consiste en une étude de concepts et problèmes sur textes en langue originale, accompagnés ou non d'une traduction, ou faisant éventuellement l'objet d'une traduction.

Dans la mesure du possible, les deux cours portent sur la même œuvre. L'attention des étudiants est attirée sur la relation entre la pensée et son expression linguistique, entre le concept et le mot, entre la technicité philosophique du vocabulaire et son sens commun ou son poids culturel, etc.

Une connaissance minimale de la langue allemande est en conséquence requise pour suivre le second de ces modules, mais les étudiants peuvent être débutants en allemand au cours de la première année de licence. Il est attendu d'eux qu'ils aient un niveau au minimum moyen en deuxième et troisième années.

Les étudiants sont par ailleurs invités à assister aux journées d'études et colloques consacrés à la philosophie allemande au sein de l'Équipe de recherches en philosophie allemande et contemporaine (CREΦAC)) (renseignements sur philo.unistra.fr).

DOMINANTE 3 : PHILOSOPHIE ET THEORIE DE L'ART

Responsables : Frédéric de Buzon et Chiara Palermo

En choisissant l'option Philosophie et théorie de l'art en UE6 du S2, du S3 et du S6, les étudiants conféreront une dominante « Philosophie de l'art » à leur Licence et ils se donneront une formation fondamentale sur un domaine, des objets de réflexion et des concepts centraux dans l'histoire de la philosophie, depuis ses commencements grecs jusqu'à la période contemporaine : le beau (mais aussi le laid et le sublime), la sensibilité, le jugement de goût (ou jugement esthétique), la production artistique (sa forme, sa matière, ses techniques, mais aussi les circuits de sa diffusion), l'expérience esthétique (dans sa spécificité, mais aussi dans ses rapports à l'expérience morale ou à l'expérience métaphysique).

PROGRAMME DES COURS

LICENCE

Premier semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10AM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande.

PL10AM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

Cette formation couvrira les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite) et proposera une initiation à la traduction. L'enrichissement du lexique et la consolidation des acquis grammaticaux seront des objectifs prioritaires.

UE2	Outils et méthodes	6 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10AM91 TD 2 groupes

Timothée Haug

Pratiquer la dissertation pour s'orienter dans la pensée

« En vérité, mes frères, l'esprit est bien un estomac », pour reprendre un mot de Nietzsche. Penser, c'est digérer, assimiler, métaboliser des concepts et des textes pour constituer sa propre culture philosophique. Plutôt qu'une simple épreuve académique, la dissertation peut être abordée comme une étape de ce processus.

Dans ce cours, il s'agira donc de s'exercer au travail d'argumentation philosophique à partir de quelques grands thèmes de réflexion traversant l'histoire de la pensée. La méthode formelle devra servir de fil rouge pour permettre à chacune et chacun de s'approprier des théories complexes par

un travail de réflexion et d'écriture.

Par où commencer une introduction ? Comment construire un problème philosophique ? Qu'est-ce qu'une définition conceptuelle, un argument par l'absurde, une preuve par syllogisme, une transition dialectique ? Comment choisir un bon exemple ? Autant de questions auxquelles on ne peut répondre que par la pratique. C'est en faisant qu'on apprend.

UE3	Philosophie Générale	6 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL10AM10 : CM et TD (2 groupes)

Yves-Jean Harder

Le langage et la raison

L'implication réciproque de la langue et de la pensée permet-elle de définir une norme universelle de la communication ou réduit-elle au contraire la pensée aux conditions historiques et idiomatiques de sa formulation ? L'opposition entre la particularité de la langue et l'universalité de la raison, classiquement déterminée par l'opposition entre la convention et la nature, est bouleversée par la prise en compte, à partir du XVIIIe siècle, du caractère irréductiblement historique des langues (leur nationalité). La raison n'est plus dès lors opposée à l'historicité, mais s'incarne en elle, et donc dans la particularité de la langue. Cette nouvelle définition de la rationalité permet d'envisager dans le langage la relation entre le propre du sujet, son trait singulier, et le commun dans lequel il s'inscrit.

Bibliographie indicative :

Platon, *Gorgias*, *Protagoras*, *Cratyle*.

Aristote, *De l'interprétation*.

Leibniz, *L'Harmonie des langues*, textes présentés, traduits et commentés par Marc Crépon, Paris, Points Seuil, 2000.

Humboldt, *Sur le caractère national des langues*, et autres écrits sur le langage, présentés, traduits et commentés par Denis Thouard, Paris, Points Seuil, 2000.

UE4	Histoire de la Philosophie : Antiquité, Moyen-âge	6 ECTS – COEFF 3
-----	---	------------------

PL10AM12

Anne Merker

La mort, le désir et la morale – l'éthique de Platon et d'Aristote

La philosophie antique a placé au cœur de sa réflexion morale la condition mortelle de l'être humain, par laquelle prennent sens à la fois le désir dont la vie humaine est animée, et les prescriptions morales qui l'orientent. La question morale se déploie au sein de la question de savoir comment il faut

vivre pour accéder à un bien-vivre qui soit pleinement et spécifiquement humain, et la formulation de cette prescription, « il faut » (*dei*), n'a de sens que pour un être marqué par un « dé-faut » fondamental (*en-deia*), source de sa mortalité, et source de son désir. Les vertus morales — notamment le courage où se joue un face à face avec la mort, ou la tempérance (*sôphrosunè*) où se joue la relation du sujet éthique aux plaisirs du corps — prennent sens par la condition mortelle de l'être humain.

Le cours conduira les étudiants à une connaissance d'ensemble de la *République* de Platon et de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, dont la lecture est indispensable, et dont la maîtrise sera exigée. Les étudiants recevront en début de semestre un plan des deux ouvrages, et en cours de semestre, un document présentant de manière accessible à des non-hellénistes le vocabulaire conceptuel grec dont la maîtrise est nécessaire à la bonne compréhension de la philosophie de Platon et d'Aristote, ainsi qu'une bibliographie complémentaire. Les TD porteront sur des extraits de ces deux œuvres (à acquérir impérativement dans les éditions indiquées ci-dessous ; les étudiants qui n'auront pas ces traductions ne pourront pas travailler correctement en TD).

Bibliographie des textes à lire :

Platon

- *Banquet*, trad. L. Robin, Gallimard, 1950 (à lire en introduction).
- *Gorgias*, trad. L. Robin Gallimard, 1950 (à lire en introduction).
- *République*, trad. G. Leroux, GF-Flammarion, 2002 (*traduction utilisée dans les TD*) (à lire de manière approfondie et à maîtriser).

Aristote

- *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin, 1972 (réimprimé depuis) (*traduction utilisée dans les TD*) (à lire de manière approfondie et à maîtriser avec un soin particulier pour les livres I, II, III, VI, VII, X).

UE5	UE découverte interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 2
-----	----------------------------------	------------------

L'UE5 permet de découvrir une autre discipline. Au choix :

Faculté des sciences sociales : Introduction à la sociologie

Faculté des Lettres : Linguistique française

Faculté des Lettres : grec

Faculté des langues, cultures et civilisations étrangères : Langue allemande

Littérature et civilisation allemande

Faculté des Arts : Histoire et théorie des arts visuels

N.B. Tout autre choix doit être soumis à l'approbation du responsable pédagogique (Laurent Fedi)

UE6	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

Un module interdisciplinaire complémentaire : cours autre discipline dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 1^{ER} SEMESTRE

semestre 1	Session initiale				
	Nombre d'épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;)
UE1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Devoir sur table	2 h		X
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h		X
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn 2h ou 4 h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Histoire de la philo : Antiquité et Moyen-âge	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE5 Découverte Interdisciplinaire		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			
UE6 Projet professionnel/ réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve c).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ (c'est-à-dire TOUTES les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de CHAQUE UE où il a été déclaré DÉFAILLANT.

semestre 1	Session de rattrapage				
	Nombre des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;)
UE1 LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Histoire de la philosophie : Antiquité et Moyen-âge	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 Découverte Interdisciplinaire		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			
UE6 Projet professionnel/ réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Deuxième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10BM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10BM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

Cette formation couvrira les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite) et proposera une initiation à la traduction. L'enrichissement du lexique et la consolidation des acquis grammaticaux seront des objectifs prioritaires. Le cours poursuivra les objectifs du 1^{er} semestre.

UE2	Outils et méthodes	6 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10BM91

Nicolas Quérini

Méthodologie

L'objectif de ce cours consiste à développer des connaissances fondamentales en méthodologie philosophique. Nous aborderons les éléments clés de deux exercices scolaires en philosophie, la dissertation et le commentaire de textes : l'analyse de concepts, l'argumentation, le raisonnement, la démonstration d'une thèse, la problématique etc. Les séances du cours, dans le cadre desquelles des exercices écrits et oraux seront organisés, sont destinées à l'apprentissage des méthodes d'analyse et à leur application.

PL10BM16

Françoise Longy et Stéphanie Dupouy

Introduction à la philosophie des sciences

Définir la science, par différence d'avec ce qui n'est pas elle (qu'il s'agisse de religion, de métaphysique, de pseudo-science, mais aussi de savoirs techniques ou factuels sans dimension scientifique) est une question importante à la fois pour des raisons *théoriques* (si la science est une connaissance présentant certaines qualités, on doit pouvoir dire en quoi ces qualités consistent) et pour des raisons *pratiques* (si certaines croyances ou pratiques sont valorisées ou disqualifiées au motif qu'elles sont ou ne sont pas des sciences, on doit pouvoir justifier le traitement différencié qu'on réserve aux unes et aux autres). À cette question (« qu'est-ce que la science ? »), cet enseignement entend apporter quelques éléments de réponse, en considérant la diversité des savoirs et des disciplines qui peuvent être appelés des sciences.

La première partie du cours portera sur les formes légitimes de justification et d'argumentation. C'est l'objet central de la Logique, et depuis Aristote, une condition générale de scientificité commune à toutes les sciences.

La seconde partie, la plus importante, sera consacrée aux critères de validité et aux méthodes qui sont propres aux différentes sciences, en distinguant, en particulier, les sciences empiriques des sciences non empiriques (ou peu empiriques) comme les mathématiques. Dans cette partie, on s'attachera à définir quelques notions centrales pour réfléchir aux sciences mathématiques et physiques telles que « démonstration » ou « axiome » ; puis on présentera quelques concepts épistémologiques propres aux sciences de la Nature (physique, biologie...), tels que « expérience », « méthode expérimentale », « induction », « confirmation », « réfutation », « loi de la nature », « explication », « prédiction » ou « mesure ».

Bibliographie :

Laurence Bouquiaux et Bruno Leclercq *Logique formelle et argumentation*, Deboeck.

Chalmers (Alan) *Qu'est-ce que la science?* Biblio-Poche.

Toulmin (Stephen) *L'explication scientifique*, Armand Colin.

Hempel (Carl) *Eléments d'épistémologie*, Armand Colin.

Soler (Lena) *Introduction à l'épistémologie*, Ellipses.

D'autres textes et références bibliographiques seront donnés en cours.

PL10BM12 – CM et un groupe de TD

Gianluca Briguglia

Introduction à la Philosophie de la Renaissance

On pense habituellement la Renaissance comme une préparation ou une naissance de l'époque moderne, et la philosophie de la Renaissance comme un tournant décisif, ou comme une rupture par rapport aux siècles médiévaux. Cependant la catégorie historiographique de « philosophie de la Renaissance » a toujours été plus complexe et articulée, et les relations entre Renaissance et Moyen Âge, et Renaissance et époque moderne, beaucoup plus problématiques. Le CM parcourra tout d'abord les grandes interprétations classiques de la notion de Renaissance, en analysant leurs enjeux historiographiques et idéologiques, de P. O. Kristeller à E. Garin, de J. Burckhardt à E. Cassirer, à E. Grassi. En suite on introduira les grands thèmes de la philosophie de la Renaissance, le retour du platonisme, les transformations de l'aristotélisme, les philosophies de la nature et de la politique, la centralité de l'homme dans le cosmos.

Dans le premier groupe des TD on proposera la lecture de textes choisis tirés d'ouvrages d'auteurs tels que Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Machiavel.

Bibliographie :

CM

Pour une introduction aux sujets et aux philosophes de la Renaissance, on conseille un des textes suivants (CM et TD1) :

The Cambridge Companion to Renaissance Philosophy, éd. J. Hankins, Cambridge University Press, 2007.

The Cambridge History of Renaissance Philosophy, éd. C. B. Schmitt - Q. Skinner, Cambridge University Press, 1988.

Pour l'histoire de la catégorie historiographique de Renaissance (et d'Humanisme) on conseille un des textes suivants :

Burckhardt, J., *Civilisation de la Renaissance en Italie*, édition au choix (éd. or. 1860).

Garin, E., *L'humanisme italien : philosophie et vie civile à la Renaissance*, Paris, Albin, 2005.

Garin, E., *Le zodiaque de la vie : polémiques antiastrologiques à la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

Garin, E., *Moyen Age et Renaissance*, Paris, Gallimard, 1989.

Schmitt, Ch., *Aristote et la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

Margolin, J.-C., *Philosophies de la Renaissance*, Orléans, Paradigme, 1998.

Kristeller, P. O., *Huit philosophes de la Renaissance italienne*, Genève, Droz, 1975.

Il faut maîtriser un ouvrage de chaque auteur du cours (Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Machiavel). L'ouvrage peut être tiré de la liste suivante (pour d'autres ouvrages il faut s'accorder avec l'enseignant).

Marsile Ficin :

Commentaire sur le Banquet de Platon, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

Les trois Livres de la vie, Paris, Fayard, 2000.

Métaphysique de la lumière (comprend *De Raptu Pauli*, *Orphica Comparatio Solis ad Deum*, *De Sole* et *De Lumine*), Chambéry, éditions de L'Act Mem, 2008.

Quid sit lumen, Paris, Allia, 2009.

Jean Pic de la Mirandole :

Œuvres philosophiques, éd. O. Boulnois et G. Tognon, Paris, PUF, 1993 (*Discours*, *l'Etre et l'Un*, *Heptaple*, lettres à E. Barbaro, à Laurent de Médicis, à Jean-François, et *Commentaire du psaume XV*) ;

De la dignité de l'homme, Paris-Tel Aviv, éd. de l'Éclat, 2008.

Machiavel :

Discours sur la première décade de Tite-Live, Paris, Gallimard 2004.

Le Prince, éd. au choix.

TD1 (groupe philosophie) : on lira en cours des chapitres tirés des textes suivants, selon les modalités qu'on expliquera pendant les premières séances :

Nicolas Machiavel, Le Prince, éd. au choix.

Marsile Ficin, De Raptu Pauli et De sole, éd. cit.

Pic de la Mirandole, De la dignité de l'homme, éd. cit.

UE5	Ouverture interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 3
-----	------------------------------	------------------

Un parcours au choix :

Histoire de la philosophie allemande

PL10BM20 CM

Christian Ferrié

La philosophie pratique de Kant : de l'éthique à la politique

Ce cours se donne pour objectif d'exposer la philosophie pratique de Kant. Ce qui présuppose d'élucider la nécessité pour Kant de passer de la *Critique de la raison pure* (1781 vs 1787) à la *Critique de la raison pratique* (1788). Il faudra tout d'abord rendre compte de l'architecture du système kantien en éclairant ses concepts fondamentaux. À cette occasion, on expliquera notamment la distinction entre divers de la sensibilité, concept d'entendement et idée de la raison : ce qui permettra d'éclairer la construction de la première Critique (Esthétique vs Logique ; Dialectique). On se servira du dernier moment de cet ouvrage, la Doctrine transcendante de la méthode, pour montrer que Kant propose en fait une vision métaphysique du monde qui appelle à sa réalisation pratique. Il

s'agira dans un deuxième temps de montrer le travail kantien de fondation critique de la morale en s'appuyant sur les *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785) et sur la seconde Critique (1788) : on insistera sur la dichotomie entre la morale autonome que défend Kant et les morales hétéronomes qu'il rejette en s'appuyant sur la distinction entre l'impératif catégorique et les autres types d'impératifs. Dans un troisième temps, il sera possible d'étudier le corpus doctrinal de la philosophie pratique de Kant. Il conviendra de comprendre alors le sens de la composition binaire de la *Métaphysique des Mœurs* (1797-1798) qui donne à penser une politique du droit et une éthique de la vertu : ce sont les deux parties de l'ouvrage, la *Doctrine du droit* et la *Doctrine de la vertu*. L'éthique kantienne ayant déjà été exposée, on s'intéressera d'autant plus à la philosophie kantienne du droit qu'elle pose la question politique de l'application des principes intemporels du droit naturel dans le temps de l'histoire. Même si elle est au cœur de sa philosophie pratique, la place de la politique dans le système kantien est loin d'être claire. C'est que la pensée politique de Kant est partagée entre le point de vue factuel de la réflexion sur l'histoire et la perspective normative de la doctrine du droit. D'une part, le corpus doctrinal énonce les principes métaphysiques du droit qui fixent la norme intemporelle du juste. De l'autre, les textes historico-anthropologiques donnent à penser le processus naturel ou mécanique des interactions violentes (guerres et révolutions) qui président paradoxalement au progrès des lumières, à l'institution d'un état juridique entre les individus et à la pacification des relations polémiques entre les États. *Entre droit et histoire*, la politique aurait pour fonction de réfléchir sur les conditions empiriques de l'application des principes du droit dans une situation historiquement déterminée. Cette pratique politique pourrait bien répondre à la question de savoir ce qu'il est permis d'espérer. C'est du moins ce qu'il convient de montrer.

Bibliographie :

KANT, *Critique de la raison pure*.

KANT, *Idée en vue d'une histoire universelle dans un dessein cosmopolitique*.

KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*.

KANT, *Critique de la raison pratique*.

KANT, *Vers la paix perpétuelle. Qu'est-ce que les lumières ?*, trad. Fr. Proust, GF Flammarion, 1991.

KANT, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Vrin, 1971.

KANT, *Le Conflit des Facultés et autres textes sur la révolution*, trad. C. Ferrié, Payot, 2015.

*

FERRIE, Christian, *La politique de Kant – un réformisme révolutionnaire*, Payot, « Critique de la politique », 2016.

Et

PL10BM29 TD Textes allemands

Christian Ferrié

Lecture de l'essai de Kant sur *Théorie et pratique* (1793)

Le TD complètera le cours en proposant une lecture cursive de l'essai publié par Kant à fin de l'été 1793 : *Théorie et pratique*. C'est en fait le titre abrégé de la réflexion de Kant *Sur le lieu commun : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique, cela ne vaut rien*. Il lui faut montrer que les idées de la raison peuvent effectivement être mises en pratique. Ce qui répond par avance à l'objection hégélienne du formalisme inefficace de la morale kantienne tout autant qu'à la critique wébérienne de l'idéalisme d'une éthique de la conviction politiquement irresponsable. Kant construit cet opuscule dit populaire en trois temps qui sont précédés par une introduction. Celle-ci pose en général le problème du rapport entre théorie et pratique avant qu'il ne soit traité en particulier dans trois domaines : la morale, le droit politique, le droit des gens. Ce qui donne l'occasion à Kant de préciser sa position en s'opposant nommément à un auteur : en réponse aux objections de Garve pour la morale, contre Hobbes à propos du droit politique et contre Mendelssohn à propos du dessein cosmopolitique de l'histoire. Ces mises au point de Kant permettront d'approfondir l'étude de sa philosophie pratique dans sa double dimension éthique et politique. Il faudra mettre au jour le contexte politique de la publication de l'essai de 1793 et, en particulier, de sa seconde section qui fonde *a priori* les principes du droit naturel (la liberté et l'égalité), au cœur du projet révolutionnaire en France : au début 1793, Gentz avait fait paraître sa traduction commentée du pamphlet burkien contre la Révolution ; Rehberg venait de publier des *Recherches sur la Révolution française* qui s'achevaient sur un appel à la contre-révolution armée ; Fichte lui avait répondu dans un essai tout aussi polémique. Kant clarifie les enjeux du débat autour de la Révolution en soutenant une position dont il faudra comprendre la tournure paradoxale : comment peut-il à la fois défendre les principes de la Révolution et réfuter le droit de rébellion ?

Le texte allemand de *Théorie et pratique* peut être lu dans une édition de poche : il est fortement recommandé aux germanistes d'acquérir le volume XI de la *Werkausgabe* qui contient tous les opuscules historico-politiques de Kant. Mais *la connaissance de l'allemand n'est pas présumée* pour suivre le cours. Il s'agit bien plutôt d'initier à l'allemand philosophique de Kant de façon à faciliter l'orientation intellectuelle dans les traductions.

Bibliographie :

KANT, *Théorie et pratique. D'un prétendu droit de mentir par humanité. La fin de toutes choses*, trad. de Fr. Proust, GF Flammarion, 1994.

KANT, *Schriften zur Anthropologie, Geschichtsphilosophie, Politik und Pädagogik 1, WERKAUSGABE*, Band XI, Suhrkamp, n° 192, 1977.

FICHTE, *Considérations sur la Révolution française*, trad. J. Barni, Payot, « Critique de la politique », 1974.

FICHTE, *Beitrag zur Berichtigung der Urteile des Publikums über die französische Revolution* (1793), par ex. in : *Schriften zur Revolution* (1967), éd. B. Willms, Ullstein, n° 3001, 1973.

Ou

Philosophie et théories de l'art

PL10BM24 : CM

Chiara Palermo

Qu'est-ce qu'une image ?

L'objectif de ce cours est d'explorer la notion de *mimesis*, à partir des ouvrages classiques de Platon et d'Aristote, pour engager une réflexion sur le statut de l'image picturale. L'idée d'un rapport étroit entre les images et leurs modèles, d'un rapport de dépendance de l'image à un archétype, a influencé la conception de l'art depuis Platon. Par cette réflexion sur l'image et la notion de *mimesis* - à partir de l'analyse de quelques textes clés de l'antiquité au XIX^{ème} siècle, nous découvrirons les instances et les raisons de la naissance de l'esthétique et de l'Histoire de l'art en tant que *Kunstwissenschaft*. Ce cours proposera ainsi un panorama de questions concernant tant l'origine de l'interrogation philosophique sur l'art que son évolution historique. Dans une approche transdisciplinaire, il s'agira d'esquisser le nœud central sur lequel se structure le dualisme entre *eidós* et *eidolon*, entre sensible et intelligible, qui marque l'histoire de la pensée occidentale et de la critique de l'art.

Bibliographie :

Platon, *La République* GF ; *Le banquet* GF

Aristote, *La Poétique*, avec préface de P. Beck, Paris, Gallimard, « Tél » 1996.

D. Diderot, *Paradoxe sur le comédien*, présentation introduction, notes et dossier par Jean Goulemot, Paris, Livre de Poche, 2001.

D. Diderot, *Essais sur la peinture, Salons de 1759 à 1763*, Paris, Hermann, 1986.

G.W. F. Hegel, *Esthétique*, trad. par B. Timmermans et P. Zaccaria, Paris, 2 t., *Le Livre de poche*, 1997.

P. Rodrigo, *L'Étoffe de l'art*, Desclée de Brouwer, 2001.

J. Lichtenstein, *La couleur éloquente*, Paris, Flammarion, 2003.

E. Escoubas, *L'Esthétique*, Paris, Ellipses, 2004.

et

PL10BM84 : TD

Chiara Palermo

La mémoire des images

Le cours sera centré sur la question de l'image et approfondira les thèmes du cours magistral par des lectures et des commentaires de texte. Nous

nous attacherons à étudier l'image au moyen d'une réflexion concernant son support matériel, ses opérations mimétiques et symboliques.

Des analyses d'œuvres d'art seront effectuées par le biais d'une étude des conditions théoriques de l'histoire de l'art, de ses problèmes et ses méthodes, confrontées dans leur pratique à la philosophie. Une attention particulière sera consacrée à Aby Warburg (1866-1929), le premier historien de l'art ayant élargi la compréhension des images à leur dimension anthropologique. En rendant les images à leur mémoire et à leurs mouvements, Warburg observe comment elles circulent à travers les époques et les cultures sur le mode de la « survivance ». Nous proposerons une nouvelle articulation de ses interrogations sur la temporalité des images et des exemples d'analyse qui montrent l'efficace heuristique actuelle de la démarche de Warburg.

Bibliographie indicative :

Careri G., « Aby Warburg. Rituel, Pathosformel et forme intermédiaire », *L'Homme* 2003/1 (n° 165), p. 41-76.

Didi-Huberman G., *Devant l'image. Question posée aux fins d'une histoire de l'art*. Paris, Minuit, 1994.

Nietzsche F., *La Naissance de la tragédie*, texte, fragments et variantes établis par G. Colli et Mazzino Montinari, trad. de l'allemand par M. Haar, P. Lacoue-Labarthe et J-L. Nancy, Gallimard, Paris, 1986

Riegl, A. « Oeuvre de la nature et oeuvre d'art I » [1901] in : A. Riegl, *Trois essais. 1900-1901*, édition bilingue, trad. A. Rieber, Paris, L'Harmattan, 2015.

Warburg, A., « Art italien et astrologie internationale au Palazzo di Schifanoia à Ferrare » [1912], in : A. Warburg, *Essais florentins*, trad. S. Muller, Paris, Klincksieck, 1990, p. 197-220.

Wölfflin, H., *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art. Le problème de l'évolution du style dans l'Art Moderne* [1915], trad. C. et M. Raymond, Brionne, Gérard Monfort, 1997, introduction, p. 1-19.

UE6	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

Module « préprofessionnalisation à l'enseignement » (ESPE) FME1 BM01

Ou

Module interdisciplinaire complémentaire : cours autre discipline dont autre langue, vivante ou morte (grec ou latin)

CCI 2ème SEMESTRE

semestre 2	Session initiale				
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE 1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Devoir écrit	2 h		X
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h		X
UE3 Philosophie des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2 h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Hist. de la philosophie : Renaissance, période moderne	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 Interdisciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM	2h		x
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		x
	2	Ecrit type DS	4h		x
UE6 Projet professionnel/ réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

CCI 2^{ème} semestre

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve c).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ (c'est-à-dire TOUTES les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de CHAQUE UE où il a été déclaré DÉFAILLANT.

semestre 2		Session de rattrapage			
	Nombre d'épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE 1 LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie des sciences et de la logique	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Hist. de la philosophie : Renaissance, période moderne	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 Interdisciplinaire	1	Ecrit type DS	2h	X	
Ue6 Projet professionnel/ réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Troisième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10CM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10CM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

Ce cours est consacré à la traduction de textes théoriques, d'extraits littéraires et d'articles de presse et couvrira en outre les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite).

UE2	Outils et méthodes	3 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10CM91

Nicolas Quéérini

Methodologie

Ce cours a pour objectif de permettre l'acquisition de connaissances fondamentales en méthodologie philosophique. Nous aborderons les éléments clés de deux exercices scolaires en philosophie, la dissertation et le commentaire de textes : l'analyse de concepts, l'argumentation, le raisonnement, la démonstration d'une thèse, la problématique etc. Les séances du cours, dans le cadre desquelles des exercices écrits et oraux seront organisés, sont destinées à l'apprentissage des méthodes d'analyse et de leur application.

Le C2i :

Le C2i est une certification informatique et internet permettant d'attester de compétences informatiques désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle.

Il s'appuie sur un référentiel national. Il comporte deux types d'épreuves : pratique et théorique.

Le C2i ne fait pas partie de la licence et n'est pas obligatoire.

Toutes les informations relatives au C2i sont consultables à la fin du guide pédagogique et à l'adresse ci-dessous :

<https://c2i.unistra.fr>

UE3	Philosophie Générale	6 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL10CM10 – CM mutualisé avec licence H

Jacob Rogozinski.

La religion

Depuis les Grecs, la philosophie occidentale a considéré la religion comme l'un de ses objets privilégiés. Tout en prenant ses distances avec "les dieux de la foule", ceux des mythes et des croyances traditionnelles, elle s'est efforcée d'élaborer une théologie philosophique : une science de l'étant suprême, désigné déjà chez Platon comme "le dieu". Pendant de nombreux siècles, la philosophie s'est attachée à prouver rationnellement l'existence de ce "Dieu"; jusqu'à ce que Kant montre que la théologie rationnelle se fonde sur une illusion transcendantale. Malgré différentes tentatives visant à la refonder sur de nouvelles bases - déjà chez Kant, et à nouveau chez Hegel - la théologie philosophique entre alors dans une crise profonde. Cette crise a été radicalisée par les critiques de la religion opérées par les "maîtres du soupçon", Marx, Nietzsche et Freud, et par les sciences humaines. La religion dans son ensemble, qu'elle soit philosophique ou populaire, apparaît désormais comme une illusion, une idéologie, une névrose, une hypostase de la conscience collective. Ce geste critique qui accompagne le "désenchantement du monde" et la sécularisation des sociétés occidentales, nous conduit-il nécessairement vers une "sortie du religieux"? À moins que ces critiques ne rendent possible une autre approche du divin? Comment la philosophie pourrait-elle en rendre compte?

Bibliographie de base :

Le cours et les TD s'appuieront sur un recueil de textes publié par Garnier-Flammarion, collection "Corpus" : *La religion* (présentation de M. Fœssel)

L'on peut également consulter dans la même collection le recueil *Dieu* (présentation de M.F. Pellegrin)

PL10CM10 –TD (non mutualisé avec licence H)

András Schuller

La philosophie et sa servante. Introduction à la philosophie de la religion de l'idéalisme allemand

Que les philosophies de Kant et de sa postérité se soient préoccupées de sujets religieux est loin d'être évident. Si suivant la hiérarchie traditionnelle médiévale, préfigurée dès l'Antiquité et explicitée par Thomas d'Aquin, la philosophie est *ancilla theologiae*, servante de la théologie ou de la religion en général, si elle a pour but d'éclaircir par des arguments rationnels les doctrines de la foi, c'est précisément cette fonction de la philosophie qui sera définitivement contestée par la critique de Kant dans sa philosophie théorétique. Il est donc d'autant plus étonnant que ce soit le même Kant qui réanime la philosophie de la religion dans sa philosophie pratique, ou encore que la religion joue un rôle essentiel au sein des systèmes métaphysiques d'un Hegel ou d'un Schelling, comme servante de la philosophie cette fois. Ce TD a pour objectif d'introduire à la philosophie de la religion de l'idéalisme allemand au fil de l'histoire conceptuelle de cette transformation du rôle de la religion.

Bibliographie indicative (plus d'informations au début de cours) :

Hegel, G. W. F. : *Leçons sur la philosophie de la religion*, Tome I, PUF, Paris, 2004

Hegel, G. W. F. : *Phénoménologie de l'esprit*, trad. J.-P. Lefebvre, GF, Paris, 2012

Kant, E. : *La critique de la raison pure*, trad. A. Renaut, GF, Paris, 2006

Kant, E. : *La religion dans les limites de la seule raison*, trad. A. Renaut, PUF, Paris, 2016

Schelling, F. W. J. : *Oeuvres métaphysiques*, trad. J.-F. Courtine et E. Martineau, Gallimard, Paris 1980

Schelling, F. W. J. : *Philosophie de la révélation*, Tome I, trad. RCP Schellingiana (CNRS) sous la dir. de J.-F. Marquet et J.-F. Courtine, PUF, Paris, 1989

UE4	Histoire de la philosophie : période contemporaine	6 ECTS – COEFF 3
-----	--	------------------

PL10CM12 CM + TD

Laurent Fedi

Bergson et le bergsonisme.

Le temps passe. Toute la philosophie de Bergson s'organise autour de cette intuition simple. Bergson montre en quoi le temps est différent de l'espace et en quoi leur confusion ou leur distinction transforme tous les grands problèmes. Il propose une méthode de pensée qui va à l'encontre de nos habitudes mentales nées des nécessités vitales et sociales. Il pense qu'une reconquête du territoire de la métaphysique est possible par le retour au

concret, à cette réalité sans masque qu'est la mobilité pure. Penser philosophiquement, c'est penser en durée, là où l'intelligence cherche des points fixes et des repères spatiaux. Le bergsonisme est un vitalisme, qui prend notre intelligence comme une faculté adaptative. C'est aussi un spiritualisme, parce que le passé se conserve sans s'objectiver dans l'espace. Mais pour nous, le bergsonisme sera aussi une entrée dans la philosophie française du XX^e siècle, avec ses deux voies divergentes que sont la phénoménologie (soit une forme de retour aux choses mêmes) et la philosophie de l'hétérogène et du continu (qui nous rappelle que la durée est aussi un processus : processus créateur par auto-différenciation).

Le CM portera sur les problèmes auxquels Bergson s'est confronté en revenant chaque fois à l'intuition qui permettait de les poser à nouveaux frais : la liberté, la matière et l'esprit, le rire, l'évolution, le problème de la morale et de la religion.

Le TD consistera dans des explications de textes proposées aux étudiants. Conçu comme un espace d'ouverture critique, le TD accordera une large place aux débats provoqués par des thèses bergsoniennes et à la réactualisation des problématiques bergsoniennes dans le champ philosophique et scientifique.

Nous recommandons les œuvres de Bergson dans l'édition critique dirigée par Frédéric Worms (PUF, Quadrige, « le choc Bergson »). A défaut, les autres éditions peuvent convenir.

Bibliographie :

- H. Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889)
- H. Bergson, *Matière et mémoire* (1896)
- H. Bergson, *Le Rire* (1900)
- H. Bergson, *L'Évolution créatrice* (1907)
- H. Bergson, *L'énergie spirituelle* (1919)
- H. Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932)
- H. Bergson, *La pensée et le mouvant* (1934)
- H. Gouhier, *Bergson et le Christ des Évangiles*, Vrin, 1987.
- F. Worms, *Le Vocabulaire de Bergson*, Ellipses, 2013.

UE5	Philosophie des sciences et logique	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------------------------------------	------------------

PL10CM13

Françoise Longy et Stéphanie Dupouy

Sciences et philosophie de la nature, de l'Antiquité au XVII^e siècle

Le cours cherchera à donner une présentation contrastée de la science grecque et de la science classique. Pour la science grecque, l'accent sera mis sur l'invention de la démonstration mathématique, sur la conception platonicienne de la science, la théorie de la science d'Aristote et sa

physique, et sur la physique d'Archimède. Pour la science moderne, on examinera quatre grandes transformations des XVI^e-XVII^e siècles : la révolution astronomique, de Copernic à Kepler et Galilée ; la naissance de la physique mathématique (Galilée, Descartes) ; le renouveau de l'observation et de l'expérimentation ; et le mécanisme. Au-delà du récit de ces découvertes, nous nous demanderons de quel ordre est la rupture intervenue entre l'Antiquité et la période moderne : découverte de nouveaux faits, invention d'une nouvelle méthode scientifique ou d'une nouvelle conception de la science, ou encore redéfinition (ontologique) de la Nature elle-même ?

Nous lirons dans cette perspective des textes des protagonistes (Aristote, Copernic, Bacon, Galilée, Descartes, Pascal, Locke, etc.) ainsi que d'un certain nombre de philosophes ou historiens des sciences (Duhem, Koyré, Kuhn)

Bibliographie sélective

- Cohen, I.B. (1960), *Les origines de la physique moderne*, tr. fr., Seuil, 1993.
 Duhem, P. (1908), *SOZEIN TA PHAINOMENA, Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée*, Paris, Vrin, 2008.
 Gingras, Y., Keating, P., Limoges, C. (1998), *Du scribe au savant. Les porteurs du savoir de l'Antiquité à la révolution industrielle*. Montréal, Boréal 1999.
 Koestler, A., *Les somnambules* (1959), tr. fr. G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1960.
 Koyré, A., *Du monde clos à l'univers infini* (1957), tr. fr. par R. Tarr, Paris, PUF, 1962.
 Koyré, A., *Études galiléennes* (1939), Paris, Hermann, 1966.
 Koyré, A., *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Gallimard (1966), 1985.
 Kuhn, T., *La Révolution copernicienne* (1957), tr. fr. A. Hayli, Paris, Fayard, 1973, et Le Livre de Poche, 1992.
 Lenoble, R., *Esquisse d'une histoire de l'idée de nature*, Paris : Albin Michel, 1969.
 Rossi, P. *Aux origines de la science moderne*, Paris, Seuil (Point Sciences), 2004.
 Shapin, S. (1996), *La révolution scientifique*, tr. fr. Paris, Flammarion, 1998.

UE6	Ouverture interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 3
-----	------------------------------	------------------

Un parcours au choix :

Histoire de la philosophie allemande

PL10CM20 : CM

Sihem Riad

Afin d'accompagner l'entrée progressive des étudiants dans ce texte fondamental de la phénoménologie que constituent les *Méditations Cartésiennes* de Husserl, sera entreprise, avec leur collaboration, une

traduction commentée de passages soigneusement sélectionnés. L'étude de la V^e Méditation sera particulièrement appuyée, ce qui permettra d'envisager à partir d'elle l'influence que ses découvertes ont connue sur nombre de philosophes (phénoménologues ou non) français dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Et

PL10CM29 : TD Textes allemands

Jacob Rogozinski

Les Méditations cartésiennes de Husserl

Husserl considérait les *Méditations cartésiennes* (1929) comme son "discours de la méthode". Il s'agit en effet d'une présentation synthétique de la méthode et des développements de la phénoménologie, qu'il avait fondée trente ans plus tôt, et de l'exposé le plus achevé de la "voie cartésienne vers la réduction" dans laquelle il s'était engagé en 1910-11 et qu'il n'a jamais abandonnée.

Alors que les trois premières *Méditations* exposent les principaux acquis de la phénoménologie -la méthode de réduction, le caractère "apodictique" de l'ego cogito, l'intentionnalité et l'extension du champ transcendantal- la IV^e rend compte du "tournant génétique" opéré par Husserl à partir de 1921, et la V^e explore la question de la constitution d'autrui et de l'intersubjectivité. La réponse que Husserl donne ici à cette question fondamentale a été critiquée par la plupart de ses successeurs, ce qui a favorisé une relance et un approfondissement de la méthode phénoménologique.

En ce sens, la connaissance des *Méditations* est requise pour la compréhension de la phénoménologie husserlienne, d'où sont issues des œuvres philosophiques majeures du XX^e siècle, comme celle de Heidegger, Sartre, Merleau-Ponty, Levinas ou Derrida.

bibliographie de base :

- Husserl, *Cartesianische Meditationen*, F. Meiner Verlag

- Husserl, *Méditations cartésiennes*, (traduction E. Levinas),Vrin

Ou

Philosophie et théories de l'art

PL10CM24 CM

Chiara Palermo

Sur la beauté – De Kant à Schiller

On consacrera l'introduction de ce cours à l'exploration du contexte historique ayant donné naissance à l'esthétique comme discipline chez Kant: d'une part, les sources anglaises de la réflexion sur l'art (Shaftesbury, Hume, Burke), d'autre part l'œuvre de Baumgarten. On pourra ainsi mieux saisir la particularité de l'esthétique à laquelle ce cours est consacré : la

théorie du beau et du sublime. L'objectif est non seulement d'introduire à la lecture de la *Critique de la faculté de juger* (1790) de Kant, mais aussi d'explorer un des questionnements fondamentaux de l'esthétique : comment peut-on définir la beauté ? Dans un premier temps, on élargira cette réflexion aux propos des historiens de l'art, tels que Winckelmann et Lessing. Puis le cours explorera les enjeux de la réflexion de Kant dans l'histoire de l'esthétique et – par le biais d'une interrogation impliquant d'autres disciplines philosophiques, notamment l'éthique, l'épistémologie et les théories de la connaissance – on pourra saisir le statut et le rôle qu'occupe l'esthétique dans le débat philosophique actuel. Étude des formes sensibles et de la manière dont elles nous affectent, l'esthétique demeure essentielle pour un dialogue interdisciplinaire sur les émotions, la fiction, le langage.

Bibliographie indicative :

- Cohn D. et Di Liberti G. (éd.) *Esthétique, connaissance, art, Paris*, Vrin, 2013.
- Diderot D., *Traité du beau* (1752, 1772), in OEuvres de Diderot, édition établie par L Versini, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1994-1997, T. IV, pp. 77-112.
- Escoubas E., *L'Esthétique*, Paris, Ellipses, 2004.
- Garroni E., "Une *faculté* à *acquérir*. Sens et non-sens dans la *Troisième Critique*," in *Kants Asthetik/Kant's Aesthetics/L' esthétique de Kant*, éd. H. Parret, Berlin, New York, De Gruyter, 1998, p. 313-324.
- Goethe J. W., *Écrits sur l'art*, trad. par J.M. Schaffaer, Gamier-Flammarion, 1996
- Hume D., *Essais esthétiques*, éd. GF-Flammarion, 2000.
- Kant E., *Critique de la faculté de juger* (1790) Alexis Philonenko introd. et trad. Vrin 2000.
- Lessing G. E., *Laocoon*, Paris, Hermann, 1990.
- Parret Herman. De Baumgarten à Kant: sur la beauté. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 90, n°87,1992. pp. 317-343;
- Schiller F. von, *Grâce et Dignité, et autres textes*. Choix, introduction, traduction et notes par Nicolas Briand. Paris, Vrin, 1998.
- Winckelmann J. J., *Histoire de l'art dans l'antiquité*, trad. D. Tassel, introd. et notes de D. Gallo, « La Pochothèque », Le Livre de Poche, 2005.

PL10CM84 TD

Chiara Palermo

L'art sans chef-d'œuvre ni maître

Selon Kant, le génie est le « don du talent » et l'artiste est « un favori de la nature ». Ces affirmations ont été remises en cause par les transformations de l'expression artistique contemporaine. L'art, avec les nouveaux rapports entre l'artiste et les spectateurs ainsi qu'avec les hybridations des medium, n'est souvent envisagé que comme une *praxis en train de se produire*, qui

n'est pas une action au sens d'un *résultat*, mais plutôt la dimension d'un agir en train de se déployer. Dès lors, la notion de « génie » n'a plus lieu d'être et la définition du sujet de la création doit être repensée avec les transformations de la notion d'œuvre d'art que l'on connaît depuis le XIX^e et le XX^e siècle. Toutefois, prenant en considération la complexité des nouvelles dynamique de création (*ready-made*, art participatif, performance) comment peut-on rendre compte du rôle de l'artiste aujourd'hui ? Pour répondre à cette question, nous serons attentifs aux problèmes sociologiques et politiques structurant la réflexion sur l'art. Il s'agit de développer chez les étudiants une culture des mouvements artistiques majeures du XX^e siècle qui passe par une initiation aux grands courants de l'art contemporain et par un développement de la capacité à rendre compte d'une expérience esthétique de manière argumentée et problématisée avec des exposés.

Bibliographie indicative :

H. Bergson, *La Pensée et le mouvant*, P.U.F., 1938.

M. Merleau-Ponty "Le doute de Cézanne", (1945) dans *Sens et non-sens*, Paris, Gallimard, 1995.

M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945

M. Merleau-Ponty, *Les causeries*, Paris, Seuil, 1948.

G. Deleuze, *Logique de la sensation*, Paris, La Différence, 1981 ; Paris, Seuil, 2002.

M. Dufrenne, *Phénoménologie de l'expérience esthétique*, Paris, Puf, 1953

M. Dufrenne, *Art et politique*, coll. 10/18, U.G.E., Paris, 1974.

W. Benjamin, L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique, dernière version 1939, in « Œuvres III », Paris, Gallimard, 2000.

D. Lories (éd. et trad.) *Philosophie analytique et esthétique*, Méridiens

Klincksieck, «Collection d'esthétique », Paris, 1998.

Danto, A., "The Artworld." *Journal of Philosophy* 61, no. 19 (October 1964): 571-584.

UE7	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

Module « préprofessionnalisation à l'enseignement» (ESPE) FME1CM02

Ou

Module interdisciplinaire complémentaire : cours autre discipline dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 3ème SEMESTRE

semestre 3		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE 1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Devoir type DS	2 h		X
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h		X
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Hist. de la philosophie : période contempo.	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE 5 Philo. des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		x
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		x
	2	Ecrit type DS	4h		x

UE6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS ou DM	2h		x
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		x
	2	Ecrit type DS	4h		X
UE7 projet professionnel /réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

CCI 3^{ème} semestre

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve c).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ (c'est-à-dire TOUTES les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de CHAQUE UE où il a été déclaré DÉFAILLANT.

semestre 3		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O :
UE 1LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Hist. de la philosophie : période contemporaine	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 Philo des sciences et logique	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE6 Interdisciplinaire au choix	1	Ecrit	2h	X	
UE7 projet professionnel/réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Quatrième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10DM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10DM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

Ce cours est consacré à la traduction de textes théoriques, d'extraits littéraires et d'articles de presse et couvrira en outre les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite). Il poursuivra les objectifs du semestre 3.

UE2	Outils et méthodes	3 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10DM91

Chiara Palermo

Méthodologie de la dissertation et du commentaire de texte

Ce cours sera consacré à des travaux pratiques permettant aux étudiants de se familiariser avec les exigences et les procédures de la dissertation, de l'explication et du commentaire de texte.

Nous aborderons l'analyse de concepts, la problématique, l'argumentation, le raisonnement, la démonstration d'une thèse. Des exercices écrits et oraux seront organisés pour l'apprentissage et l'application de la méthodologie philosophique

Bibliographie indicative :

Philippe Choulet, Dominique Folscheid, Jean-Jacques Wunenburger, *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF – Quadrige, 2003.

André Perrin, *Pratique de la dissertation et de l'explication de texte en philosophie*, Ellipses, 2007.

UE3	Philosophie morale et politique	6 ECTS – COEFF 3
-----	---------------------------------	------------------

PL10DM16 – mutualisé avec licence H

CM Franck Fischbach

**Introduction à la pensée sociale et politique de Hegel
(Les *Principes de la philosophie du droit*)**

L'objectif du cours est de comprendre le sens et les enjeux des *Principes de la philosophie du droit* de Hegel : cela suppose de comprendre les raisons pour lesquelles ce texte majeur de la philosophie politique moderne ne se présente pas immédiatement comme une théorie de l'Etat et de ses institutions (en dépit de son sous-titre : *Science de l'Etat*), mais d'abord comme une théorie du droit (« abstrait », en l'occurrence), puis comme une théorie de la moralité et, enfin, comme une théorie de « l'éthicité » (au sein de laquelle apparaît finalement l'Etat, mais pas séparément de la « société civile », ni de la famille d'ailleurs). On commencera par une étude approfondie de l'Introduction des *Principes*, de laquelle on tirera un fil conducteur permettant de comprendre les grandes articulations et les principaux moments d'un ouvrage qui a révolutionné la pensée politique et sociale moderne.

Le TD portera également sur les *Principes de la philosophie du droit* de Hegel et consistera en l'étude, le commentaire et l'explication de paragraphes, de leurs Remarques et Additifs qui seront choisis en lien avec le CM et en fonction de son avancement.

Bibliographie :

G.W.F. HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, traduction de Jean-François Kervégan, Paris, PUF, collection Quadrige, 2013. Cette traduction est de loin la meilleure : il faut l'utiliser dans son édition de 2013 qui contient la traduction des Additifs (ou Additions) rédigées par Edouard Gans.

PL10DM16

TD Jean Quétier

PL10DM12

Anne Merker

Le problème du devenir dans l'Antiquité

La pensée philosophique de la Grèce antique a dès le début été prise par le problème du devenir, où se joue une relation entre être et non-être qui requiert sans cesse la réflexion tout en la rebutant. Entre les partisans d'un immobilisme radical représenté par l'école des Éléates (Parménide) et les adeptes d'un mobilisme complet (Héraclite), la pensée de Platon, suivie ensuite de manière originale et critique par Aristote, a tenté de s'appuyer sur les contradictions immanentes au devenir et sur le mode d'existence d'une réalité mouvante pour donner un nouvel élan à l'âme en direction de ce qui est, sans jamais devenir.

Après une problématisation de la question de l'être et du non-être au sein du phénomène du devenir à partir des philosophes préplatoniciens (Parménide, Héraclite, Démocrite, ...), le cours se penchera dans un premier temps sur l'élaboration philosophique platonicienne, puis sur l'originalité des analyses aristotéliennes et la création exceptionnelle de concepts qui la caractérise (matière, substrat, "quiddité", acte & puissance...). (NB : on ne fera pas de distinction entre séances de TD et séances de CM ; les travaux dirigés sur textes se feront au rythme imposé par le développement du cours.)

Bibliographie des textes à lire :

Platon

– *Phédon*, introduction, traduction et notes par Monique Dixsaut, Paris : GF Flammarion, 1991.

– *République*, V-VII, traduction par Léon Robin, Paris : Gallimard, 1950 ; ou introduction, traduction et notes par Georges Leroux, Paris : GF-Flammarion, 2002.

– *Sophiste*, traduction par Léon Robin, Paris : Gallimard, coll. folio essais, 1993.

– *Timée*, introduction, traduction et notes par Luc Brisson, Paris : GF Flammarion, 5^e éd. 2001.

Aristote

– *Physique*, introduction, traduction et notes par Annick Stevens, Paris : J. Vrin, 2012 (traduction très fluide) ; ou *Physique*, présentation, traduction et notes par Pierre Pellegrin, Paris : GF Flammarion, 2000 (notes abondantes, à consulter).

– *Métaphysique*, trad. J. Tricot, Vrin, 1966 (réimprimé depuis).

Une bibliographie complémentaire sera fournie au début du semestre.

PL10DM13

Michel Le Du

La vérité, enjeux contemporains.

Le cours s'efforcera de présenter un certain nombre de débats contemporains impliquant la notion de vérité, débats qui se sont notamment développés en réponse à la manière dont le pragmatisme a traité ce concept.

Bibliographie :

Austin, J. L. : « La vérité » dans *Essais philosophiques*, Paris, Le Seuil, 1994.

Engel, Pascal : *La vérité, réflexions sur quelques truismes*, Paris, Hatier, 1998.

Frankfurt, Harry : *L'art de dire des conneries*, Paris, 10/18, 2006.

De la vérité, Paris, 10/18, 2008.

Frege, Gottlob : « La pensée » dans *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Le Seuil, 1971.

James, William, « Conception pragmatiste de la vérité » dans *Le pragmatisme*, Paris, Flammarion, 2007.

Peirce, C. S. : « Comment se fixe la croyance » et « Comment rendre nos idées claires » dans *Textes anticartésiens*, Paris, Aubier, 1984.

Russell, Bertrand : *Problèmes de philosophie*, Paris, Payot, 1989.

« La conception de la vérité de William James », « La théorie moniste de la vérité », « De la nature du vrai et du faux » dans *Essais philosophiques*, Paris, PUF, 1997.

Saint-Thomas : « Questions disputées sur la vérité » (Q 1, 1-2, 8-9) dans *Philosophes médiévaux des XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 10 /18, 1986.

Scheffler, Israel : « Connaissance et vérité » dans *Les conditions de la connaissance* (1965), Paris, Vrin, 2011.

Parcours Histoire de la philosophie allemande

PL10DM20 – CM

Gérard Bensussan

Introduction à la lecture d'Être et temps

Être et temps est un texte fondamental de la philosophie du XXème siècle, tant par ce qu'il reçoit que par ce qu'il transmet. Le cours en étudiera les

articulations et s'attachera essentiellement à l'élucidation de l'*Introduction. Sein und Zeit*, édition Niemeyer, Tübingen, 1963 (Niemeyer, 10^{ème} éd.)
Être et temps, trad. F. Vezin, Gallimard 1986
Être et temps, trad. E. Martineau, éd. numérique hors-commerce, 1985

Et

PL10DM29 –TD Textes allemands
András Schuller

En deçà et au-delà de la métaphysique. La question de l'être chez Heidegger

Dans l'*Introduction* à son chef-d'oeuvre de jeunesse, *Être et temps*, M. Heidegger forme le projet d'accéder au sens de l'être selon une double perspective. D'une part, il se propose de décrire diverses manifestations de l'être par ses propres moyens herméneutiques et de renouveler ainsi les recherches phénoménologiques. La réalisation de cet objectif ne sera pas autre chose que l'analytique du *Dasein* constituant la version finalement publiée d'*Être et temps*. D'autre part, Heidegger veut frayer un chemin au renouvellement de la question sur le sens de l'être manqué et oublié par quasiment toute la tradition de la métaphysique, en envisageant la destruction de l'ontologie traditionnelle. Ce projet ne sera jamais accompli, mais Heidegger en proposera quelques contributions thématiques, notamment dans son *Introduction à la métaphysique*, et certaines considérations historiques iront dans le même sens, en vertu de sa conceptualisation critique de toute la métaphysique traditionnelle comme ontothéologie. A l'instar du double programme heideggérien, ce TD a pour but d'introduire les étudiants à la pensée de Heidegger en les invitant non seulement à lire, traduire et expliquer quelques passages-clés d'*Être et temps*, mais aussi à reconstruire les principaux motifs thématiques et historiques de la critique heideggérienne de la tradition métaphysique.

Bibliographie indicative (plus d'information au début du cours) :

Heidegger, Martin :
Einführung in die Metaphysik (GA 40), Edition Vittorio Klostermann, Frankfurt a. M., 1983
Introduction à la métaphysique, trad. G. Kahn, Gallimard, Paris, 1980
Identität und Differenz (GA 11), Edition Vittorio Klostermann, Frankfurt a. M., 2006
Questions I & II, Gallimard, Paris, 1990
Sein und Zeit, Edition Niemeyer, Tübingen, 1967¹¹
Être et temps, trad. F. Vezin, Gallimard, Paris, 1986
Être et temps, trad. E. Martineau, éd. numérique hors-commerce, 1985

Ou

PL10DM17

Stéphanie Dupouy

Philosophie des sciences humaines.

Cet enseignement posera le problème du statut épistémologique des sciences humaines et sociales à partir de la lecture d'auteurs classiques et à partir d'exemples empruntés à différentes disciplines de ce domaine (psychologie, sociologie, anthropologie, histoire).

L'objectif ne sera pas tant de se demander si ces disciplines sont bien des sciences, que de se poser les questions suivantes : en quoi les sciences humaines et sociales se distinguent de la compréhension ordinaire que nous avons des autres et du monde social ? Sont-elles des sciences de la même façon que les sciences de la nature sont des sciences? Y a-t-il une forme d'unité entre ces différentes disciplines ? L'homme ou les hommes en société sont-ils connaissables de la même manière que le sont les objets naturels ?

Nous étudierons quelques réponses classiques données à ces questions depuis le XIX^e siècle (J.-S. Mill, Durkheim, Dilthey, Weber). Nous appuierons également notre réflexion sur quelques analyses détaillées empruntées librement à telle ou telle discipline, susceptibles d'illustrer certains des problèmes, concepts, et méthodes qui leur sont propres.

Bibliographie succincte :

John Stuart Mill, *Système de logique*, 1843 [livre VI].

Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1894 ; *Le suicide*, 1897

Wilhelm Dilthey, *La critique de la raison historique*, 1894-1904 [en particulier chap. I-III]

Max Weber, *Economie et société*, livre I, [en particulier chap. 1 et 3], 1922.

Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, 1949.

+ 1 cours en sociologie ou psychologie ou sciences historiques. La liste des cours proposée sera donnée à la rentrée.

UE7	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

- Module « préprofessionnalisation à l'enseignement » (ESPE) FM1DM03 ateliers Graines de philo les Francas (15 étudiants maximum)

Ou

Module interdisciplinaire complémentaire : cours autre disciplinaire dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 4^{ème} SEMESTRE

semestre 4		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Devoir écrit	2 h		X
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h		X
UE3 Philosophie morale et politique	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE 5 philosophie des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h		X
UE6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		

	1	Ecrit type DS ou oral	20mn ou 2h		
	2	Ecrit type DS	4h		
UE 7 Projet professionnel/réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédag.			

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve c).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage **DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ** (c'est-à-dire **TOUTES** les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de **CHAQUE UE** où il a été déclaré **DÉFAILLANT**.

semestre 4	Session de rattrapage				
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (appel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min	x	
Anglais					
Allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie morale et politique	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Histoire de la philo : Antiquité, Moyen-âge	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 philo des sciences et logique	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 7 Projet professionnel/réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédag.			

Cinquième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10EM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10EM31 : Anglais

Natalie Roulon

La traduction de textes théoriques en langue anglaise constituera l'essentiel de ce cours. Une interaction orale sera néanmoins proposée à chaque séance afin de permettre aux étudiants d'entretenir leur anglais parlé.

UE2	Outils et méthodes	3 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10EM91 :

Chiara Palermo

Méthodologie de la dissertation et du commentaire de texte

Ce cours sera consacré à des travaux pratiques permettant aux étudiants de se familiariser avec les exigences et les procédures de la dissertation, de l'explication et du commentaire de texte.

Nous aborderons l'analyse de concepts, la problématique, l'argumentation, le raisonnement, la démonstration d'une thèse. Des exercices écrits et oraux seront organisés pour l'apprentissage et l'application de la méthodologie philosophique

Bibliographie indicative :

Philippe Choulet, Dominique Folscheid, Jean-Jacques Wunenburger, *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF – Quadrige, 2003.

André Perrin, *Pratique de la dissertation et de l'explication de texte en philosophie*, Ellipses, 2007.

UE3 Philosophie générale

6 ECTS – COEFF 3

PL10EM10 – mutualisé licence H

Nicolas Quérini (CM) et Vincent Geny (TD)

L'animal

Il s'agira dans ce cours de s'interroger sur la place de cet être vivant qu'est l'animal dans la philosophie. On s'attardera en particulier sur trois grandes périodes ou courants dans lesquels la question de l'animal est thématifiée, à savoir l'Antiquité, la période classique, et l'approche phénoménologique. Mais il ne s'agira pas pour autant d'apprécier les différentes conceptions que se sont faites les philosophes de l'animal de manière absolument historique. On travaillera ainsi certaines grandes problématiques qui font de l'animal une question qui nous paraît centrale pour la philosophie, et nous serons alors confrontés à une série de termes qui nous permettront de dessiner une cartographie conceptuelle de la question, avec notamment le problème de l'âme de l'animal, de son langage, de sa conscience, de son inscription dans la nature, etc.

Bibliographie :

- Aristote, *De l'âme*.
- Descartes, *Discours de la méthode*, V^{ème} partie.
- E. De Fontenay, *Le silence des bêtes*

UE4 Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne
6 ECTS – COEFF 3

PL10EM12 CM et TD mutualisé avec la préparation à l'agrégation

Frédéric de Buzon

La philosophie de David Hume

On abordera en CM les textes humiens dans la perspective d'une reconstitution systématique de la pensée humienne, en prenant comme fil conducteur les deux *Enquêtes* (*Enquête sur l'entendement humain* et *Enquête sur les principes de la morale*), en tentant d'articuler les thèses de ces deux ouvrages au *Traité de la nature humaine*, que, comme on sait, Hume n'a jamais réédité de son vivant. Parmi les thèmes abordés, on s'intéressera au projet général d'une refondation complète de la philosophie sur le modèle de la philosophie naturelle de Newton, en abordant la question de l'impression et de l'expérience, de la causalité, de la croyance,

d'une part, et d'autre part, la critique de la morale classique, à partir du *is/ought problem* – à savoir que l'on ne peut dériver une norme d'un fait, un devoir-être d'un être, qui conduit à donner une place majeure aux passions et à postuler un sens moral. On examinera enfin les effets de ces doctrines dans quelques champs tels l'économie, l'esthétique ou la religion.

Le TD sera constitué par des explications des textes des deux *Enquêtes* ainsi que des *Dialogues sur la religion naturelle*.

Bibliographie sommaire

D. Hume, *Traité de la nature humaine* (Paris, GF, 3 volumes)

— *Essais et traités*, 4 volumes, Vrin (vol. 1 et 2 : *Essais moraux, politiques et littéraires* ; vol. 3 *Enquête sur l'entendement humain et Dissertation sur les passions* ; vol. 4, *Enquête sur les principes de la morale et Histoire naturelle de la religion*)

— *Dialogues sur la religion naturelle*, édition bilingue, Vrin, 2005.

M. Malherbe, *La philosophie empiriste de David Hume*, Vrin, 2001-2016.

J.-P. Cléro, Ph. Saltel (éd.), *Lectures de Hume*, Paris, Ellipses, 2009.

Jean Laporte, « Le scepticisme de Hume », in *Revue philosophique*, 1933, vol. 115 p. 61-122 et 1934, vol. 117, p. 161-225 [il s'agit d'une étude remarquable, bien qu'ancienne ; le texte est facilement accessible sur le site Gallica – et sera sur demande communiqué à qui le souhaitera en pdf.]

G. Deleuze, *Empirisme et subjectivité*, PUF coll. Epiméthée (1^{ère} édition, 1953).

Jean-Louis Gardies, *L'erreur de Hume*, Paris, PUF, 1987.

UE5	Philosophie des sciences et logique	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------------------------------------	------------------

PL10EM13

Stéphanie Dupouy

Philosophie de la médecine

Cet enseignement sera divisé en deux parties.

La première partie du cours portera sur l'administration de la preuve en médecine, et sur ses spécificités par rapport à d'autres sciences. En particulier, on s'intéressera à la façon dont la médecine, qui cherche à établir des connaissances et des traitements généralisables, rencontre le problème de la variabilité individuelle. Nous examinerons deux réponses classiques à ce problème, celle de la tradition physiologique initiée par Claude Bernard, et celle de l'approche statistique, qui a donné naissance à la méthodologie des essais randomisés contrôlés et à l'épidémiologie. A partir de ces deux voies de la science médicale, nous étudierons les complications de l'inférence diagnostique et de l'inférence causale en médecine.

Dans la seconde partie du cours, nous nous intéresserons à la notion de maladie. Nous examinerons d'une part les problèmes que l'on rencontre pour définir le concept général de maladie, et nous nous demanderons si

cette notion, qui relève à la fois de critères objectifs, subjectifs et sociaux-historiques, est ou non susceptible de recevoir une définition homogène. Nous étudierons enfin les difficultés que l'on rencontre pour définir, identifier, classer et expliquer les maladies particulières.

Bibliographie

C. Bernard [1865], *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Le livre de poche, 2008.

G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966.

A. Fagot-Largeault, *Philosophie et médecine*, Paris, PUF, 2010.

J. Gayon, « Epistémologie de la médecine », dans Lecourt D. (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF, 2004, pp. 430-39.

E. Giroux, *Après Canguilhem, Définir la santé et la maladie*, Paris, PUF, 2010.

E. Giroux, « Philosophie de la médecine », dans A. Barberousse, D. Bonnay et M. Cozic (dir.), *Précis de philosophie des sciences*, Vuibert, 2011, pp. 404-441.

E. Giroux et M. Lemoine (dir.), *Philosophie de la médecine. Santé, maladie, pathologie*, Vrin (coll. Textes-clefs), 2012.

D. Schwartz, *Le jeu de la science et du hasard. La statistique et le vivant*, Flammarion, 1994.

H. R. Wulff, S. A. Pedersen et R. Rosenberg, *Invitation à la philosophie de la médecine*, Montpellier, Sauramps médical, 1993.

UE6	Ouverture interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 3
-----	------------------------------	------------------

Un parcours au choix :

Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge

PL10EM22

Gianluca Briguglia

La cité des hommes et la cité de Dieu.

Les *Politiques* d'Aristote et le *De civitate Dei* d'Augustin.

Nous analyserons deux différents modèles philosophico-politiques. Le premier est le « naturalisme politique » aristotélicien, en particulier tel qu'il émerge dans les livres de la *Politique*. Le second est le modèle de la philosophie de l'Antiquité tardive donné par Augustin d'Hippone, où les notions de nature « instituta » (instituée) et de nature « lapsa » (déchue) s'entremêlent et constituent les bases d'une anthropologie politique nouvelle.

Bibliographie indicative (plus d'informations au début du cours) :

Aristote, *Les Politiques*, éd. Pierre Pellegrin, GF Flammarion, Paris, 1990.

Augustin, *La cité de Dieu*, Gallimard, Paris 2000.

Et
module de grec correspondant au niveau de l'étudiant

Ou

Histoire de la philosophie allemande

PL10EM20 :

Gérard Bensussan

Introduction à la lecture des *Âges du monde* de Schelling

Le cours sera consacré au grand texte de la philosophie médiane de Schelling, *Les Âges du monde* (1811, 1813, 1815). Ecrite « sous la dictée du temps », cette œuvre inachevée et fragmentaire, « haute ruine » marquée par le « grandiose échec » qu'y décela Heidegger, entreprend de raconter l'histoire de l'Absolu. Sa démesure et ses apories en font certainement le livre où se scella en large part le destin et les postérités de l'idéalisme allemand.

Les Âges du monde PUF, « Epiméthée », 1992 (trad. frçse Pascal David)
G. Bensussan, *Les Âges du monde de Schelling. Une traduction de l'absolu*, Paris, Vrin, 2015

Et

PL10EM29 : TD Textes allemands

Gérard Bensussan

Lecture et traduction de quelques passages des *Âges du monde*

On lira, traduira et étudiera quelques fragments de l'œuvre, autour du *temps*, de la *décision* et de la *narration*

Les Âges du monde, PUF, « Epiméthée », 1992 (trad. frçse Pascal David)
Schellings Werke, Die Weltalter, C.H. Beck Verlag, 1993

UE7	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

FME1EM04 - Module « préprofessionnalisation à l'enseignement » (ESPE)

- Module interdisciplinaire complémentaire : cours autre discipline dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 5^{ème} SEMESTRE

semestre 5		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Ecrit type DS	2 h		X
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h		X
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Histoire de la philo : Renaissance, période moderne	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE 5 philosophie des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h		X

UE6 interdisciplinaire, au choix	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		
	2	Ecrit type DS	4h		
UE 7 Projet professionnel/ réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément péda.			

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve c).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage **DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ** (c'est-à-dire **TOUTES** les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de **CHAQUE UE** où il a été déclaré **DÉFAILLANT**.

semestre 5		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DIEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;)
UE1 LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
Allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Histoire de la philo : Renaissance, période moderne	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 philo des sciences et logique	1	Ecrit type DS	2h	X	

UE 6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 7 Projet professionnel/ réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément péda.			

Sixième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10FM30 : Allemand (non linguiste)

Mariène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers d'études de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10FM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

La traduction de textes théoriques en langue anglaise constituera l'essentiel de ce cours. Une interaction orale sera néanmoins proposée à chaque séance afin de permettre aux étudiants d'entretenir leur anglais parlé.

UE2	Outils et méthodes	3ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	-----------------

PL10FM91

Nicolas Quérini

Méthodologie

Ce cours a pour objectif d'apporter aux étudiants des connaissances fondamentales en méthodologie philosophique. Nous aborderons les éléments-clés de deux exercices scolaires en philosophie, la dissertation et le commentaire de textes : l'analyse de concepts, l'argumentation, le raisonnement, la démonstration d'une thèse, la problématique etc. Les séances du cours, dans le cadre desquelles des exercices écrits et oraux seront organisés, sont destinées à l'apprentissage des méthodes d'analyse et de leur application.

PL10FM16 – CM et TD

Gianluca Briguglia

L'être et l'essence

En reprenant une opposition présente dans la *Métaphysique* d'Avicenne, Thomas d'Aquin propose une mise en ordre de la distinction entre être et essence, une distinction qui aura une longue histoire et qui sera relancée à l'époque contemporaine. Si pour Heidegger cette distinction marque l'histoire de la métaphysique occidentale, pour Thomas d'Aquin, dans le *De ente et essentia*, il s'agit surtout de construire un lexique métaphysique rigoureux. Dans le CM nous verrons comment ce vocabulaire donne forme à une véritable théorie de l'être et au cours des TD nous travaillerons sur des classiques de la philosophie médiévale.

Textes du CM :

Aristote, *Métaphysique*, Paris, Flammarion, 2008.

Thomas d'Aquin, *De ente et essentia*, dans *L'être et l'essence : deux traités « De ente et essentia » de Thomas d'Aquin et Dietrich de Freiberg*, Paris, Éd. du Seuil, 1996.

TD : Les étudiants doivent se préparer sur les sujets principaux de la philosophie médiévale, par exemple en utilisant K. Flasch, *Introduction à la philosophie médiévale*, Paris, Flammarion, 1998.

Les étudiants sont tenus de travailler sur un classique de la philosophie médiévale, selon les instructions données pendant les premières séances des TD.

On propose ici une première liste de textes classiques disponibles en français.

- Anselme de Cantorbéry, *Proslogion*, Flammarion, 1993.

- Abélard, *Lamentations. Histoire de mes malheurs*, éd. au choix.

- Abélard, *Lettres d'Abélard et Héloïse*, éd. au choix.

- Abélard, *Ethica sive Scito te ipsum* (« Éthique, ou Connais-toi toi-même »), éd. au choix.

- *De unitate et trinitate divina, sive Theologia Summi Boni* (« De l'unité et de la trinité divine, ou Théologie du Bien suprême »), Paris, Vrin, 2002.

- *Philosophes médiévaux : Anthologie de textes philosophiques, xiiiè-xivè siècles*, R. Imbach - M.-H. Méléard, Paris, Union générale d'édition, 1986.

- *Thomas d'Aquin et la controverse sur L'éternité du monde : traités sur L'éternité du monde de Bonaventure, Thomas d'Aquin, Peckham, Boèce de Dacie, Henri de Gand et Guillaume d'Ockham*, éd. C. Michon - O. Boulnois - N. Dupré La Tour, Paris, Flammarion, 2004.

- Thomas d'Aquin / Boèce de Dacie, *Sur le bonheur*, éd. R. Imbach - I. Fouche, Paris, Vrin, 2005.

PL10FM12 CM et TD mutualisé licence H

Michel Le Du

Théories contemporaines de la justice

L'objectif du cours est de présenter les principales théories de la justice ayant alimenté le débat contemporain, notamment dans les pays anglo-saxons. Seront abordées les perspectives utilitariste, libérale, libertarienne, communautarienne ainsi que leur incidence sur des notions fondamentales comme celle d'égalité des chances, d'état-providence, de redistribution etc.

Bibliographie :

Douglas, Mary : *Comment les institutions pensent*, Paris, La Découverte, 2003.

Frankfurt, Harry: *Inequality*, Princeton, Princeton University Press, 2015.

Gallie, W. B.: « Essentially Contested Concepts » dans *Philosophy and the Historical Understanding*, London, Chatto and Windus, 1964, p. 157-191.

Kymlicka, Will : *Les théories de la justice, une introduction* (1990), Paris, La Découverte, 2003.

MacIntyre, Alasdair : *Quelle justice, quelle rationalité ?* Paris, PUF, 1993.

Rawls, John : *Théorie de la justice* (1971), Paris, Le Seuil, 1997.

La justice comme équité, Paris, La Découverte, 2003.

Michael J. Sandel : *Liberalism and the Limits of Justice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

Taylor, Charles : *Multiculturalisme*, Paris, Flammarion, 2009.

Walzer, Michael : *Sphères de justice*, Paris, Le Seuil, 1997.

PL10FM13

Françoise Longy

**La justification de l'induction et la sémantique
des termes d'espèces naturelles**

Le problème de la justification de nos inférences inductives, qui a émergé de l'analyse critique que Hume a faite des jugements causaux, continu d'être un thème majeur de la philosophie des sciences contemporaine. Nous étudierons, d'abord, la façon dont Kant, Hempel et Goodman ont cherché à résoudre ce problème et comment ce faisant ils l'ont modifié. Nous verrons ensuite comment la question des inférences inductives conduit à s'interroger sur les espèces naturelles. Nous suivrons le fil de cette deuxième thématique, en nous focalisant sur son versant sémantique. Un des lieux communs de la philosophie du XVII^e au XX^e siècle a été qu'un

énoncé comme "l'or est jaune" est nécessairement vrai puisque le fait d'être jaune fait partie de la notion même d'or. Dans les années 1960, Putnam et Kripke ont remis en cause cette doctrine en proposant une nouvelle théorie sémantique des termes d'espèce naturelle. Nous nous pencherons sur cette théorie, et nous analyserons ses répercussions épistémologiques en lien avec la question de l'induction, ainsi que ses présupposés métaphysiques.

Bibliographie :

- Locke, 1689 *Essai sur l'entendement humain*, Livre III chap. 3 et suivants, traduction française.

- Hume (David) *Enquête sur l'entendement humain*.

- Goodman (Nelson) « La nouvelle énigme de l'induction » dans *Faits, fictions et prédictions*.

- Quine (W.O.) « Espèces naturelles » dans *La relativité ontologique et autres essais*.

D'autres textes et références bibliographiques seront donnés en cours.

- Putnam, Hilary. 1975. "La signification de la signification" traduit dans S.

Laugier et P. Wagner (dir.) *Philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 2004.

- Kripke, Saul. 1972. *La Logique des noms propres*, traduction, Éd. de Minuit, 1980.

UE6	Ouverture interdisciplinaire
-----	------------------------------

6 ECTS – COEFF 3

Un parcours au choix :

Histoire de la philosophie allemande

PL10FM20 – CM

Yves-Jean Harder

Kant, *Critique de la faculté de juger*, partie esthétique

Le cours portera sur les concepts directeurs de l'Introduction (finalité, contingence, système de l'expérience) qui permettent de situer la 3^e *Critique* dans l'Architectonique définie par la 1^{ère}, et un rappel des résultats de l'Analytique du beau. On cherchera à déterminer dans quelle mesure la *Critique de la faculté de juger* approfondit ou infléchit la problématique de la métaphysique qui est définie dans les deux premières *Critiques*, et prolonge, avec le symbole (§ 59) la méthode analogique introduite dans les *Prolégomènes*.

Seront lus en parallèle à cette introduction générale, une sélection de textes allemands tirés de la première partie (esthétique) de la *Critique de la faculté de juger*. Les étudiants devront se procurer une édition en langue allemande. Par exemple : *Kritik der Urteilskraft*, Reclams Universal-Bibliothek, Nr. 1026. La compréhension de la *Critique de la faculté de juger* demande une familiarisation avec la *Critique de la raison pure* et les *Prolégomènes*. On lira également la *Première introduction à la Critique de la faculté de juger* (traduction Guillermit, Paris, Vrin, 1975).

On trouvera une présentation succincte de la pensée de Kant dans le livre de Deleuze, *La philosophie critique de Kant* (Paris, PUF, 1963).

A compléter avec des textes plus difficiles :

Gérard Lebrun, *Kant et la fin de la métaphysique*, 2^e édition, Paris, Le Livre de poche, 2003.

François Marty, *La Naissance de la métaphysique chez Kant*, Paris, Beauchesne, 1980.

Olivier Chédin, *Sur l'Esthétique de Kant*, Paris, Vrin, 1982.

Louis Guillermit, *L'élucidation critique du jugement de goût selon Kant* ; texte établi et présenté par Elisabeth Schwartz et Jules Vuillemin, Paris, éditions du CNRS, 1986.

Alfred Baeumler, *Le Problème de l'irrationalité dans l'esthétique et la logique du XVIII^e siècle*, traduction Olivier Cossé, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

Et

PL10FM29 : 2 groupes de TD textes allemands

Yves-Jean Harder

Ou

Philosophie et théories de l'art

PL10FM24 – CM et PL10FM84 -TD

Frédéric de Buzon

Dimensions de l'objet musical.

L'intérêt de la philosophie pour les questions liées à la musique est très ancien et constant. Mais qu'entendre (et qu'entend-elle ?) par musique ? Les rythmes, les hauteurs de sons, les timbres, les bruits de la nature, les bruits artificiels, ou tout ceci ensemble ? d'une certaine manière, la réflexion philosophique sur la musique s'est constituée par le partage du sonore en musical et en bruit, et par celui du musical selon certaines « dimensions », ou paramètres, prolongé, à l'intérieur de ces dimensions, par une distinction entre relations jugées acceptables ou non acceptables. L'objet de ce cours est d'essayer de comprendre les raisons de ces différents partages et de les associer à quelques modèles – certains venant des sciences de la nature, d'autres de la psychologie de la perception, d'autres enfin de structures linguistiques. En d'autres termes, on s'intéressera au problème des universaux en musique, et, ainsi, à la possibilité d'une unité de la musique, qui paraît cependant toujours compromise par la diversité des goûts et des pratiques, dans le temps comme dans l'espace.

Le TD consistera en explications de textes tirés des auteurs abordés dans le cours, et, si les conditions le permettent, des illustrations musicales seront proposées à l'écoute critique.

Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

1 module au choix :

PL10FM15- Module « Recherche » participation à 3 journées d'études organisées par l'équipe d'accueil

FME1FM05 Module « préprofessionnalisation à l'enseignement» (ESPE)
ateliers Graines de philo les Francas (15 étudiants maximum)

- Module interdisciplinaire complémentaire : cours autre discipline dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 6^{ème} SEMESTRE

semestre 6		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Ecrit type DSSt	2 h		X
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h		X
UE3 Métaphysique	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Histoire de la philo : période contemporaine.	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE 5 philosophie des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h		X

UE6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h		X
UE 7 Projet professionnel/ réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédag.			

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve c).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ (c'est-à-dire TOUTES les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de CHAQUE UE où il a été déclaré DÉFAILLANT.

semestre 6		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (appel : Absence = DEF)	convocation (Rappel : ABl = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philo géné.	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Histoire de la philo : période contempo.	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 philo des sciences et logique	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 6 interdiscipli. au choix	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 7 Projet professionnel/ réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément péda			

COURS OUVERTS AUX NON SPECIALISTES

Les cours listés ci-dessous sont en principe accessibles à des étudiants non-spécialistes (sous réserve des places disponibles). **Toutefois, les étudiants intéressés doivent systématiquement demander l'accord préalable de l'enseignant lors de la première séance afin de pouvoir valider ces UE.**

Les autres cours de licence (qui ne figurent pas dans la liste ci-dessous), quoique susceptibles d'être moins accessibles à des étudiants non-spécialistes, leur sont en principe ouverts – sous réserve de l'accord préalable de l'enseignant.

Sem	CODE	COURS	ECTS	UE	INTITULE	ENSEIGNANT
S2	PL10BM20	CM	3	5	Histoire de la philosophie allemande	C. FERRIÉ
S2	PL10BM24	CM	3	5	Philosophie et théories de l'art	C. PALERMO
S3	PL10CM12	CM	3	4	Histoire de la Philosophie : période contemporaine	L. FEDI
S3	PL10CM13	CM/ TD	3	5	Philosophie des sciences et logique	F. LONGY S. DUPOUY
S3	PL10CM24	CM	3	6	Philosophie et théories de l'art	C. PALERMO
S3	PL10CM29	TD	3	6	Philosophie allemande	J. ROGOZINSKI
S4	PL10DM13	CM/ TD	3	5	Philosophie des sciences et logique	M. LE DU
S4	PL10DM17	CM	3	6	Philosophie des sciences humaines	S. DUPOUY
S5	PL10EM12	CM	3	4	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne	F. DE BUZON
S5	PL10EM10	CM	3	3	Philosophie générale	N. QUERINI
S5	PL10EM13	CM/ TD	3	5	Philosophie des sciences et logique	S. DUPOUY
S5	PL10EM22	CM/ TD	3	6	Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge	G. BRIGUGLIA
S6	PL10FM12	CM	3	4	Histoire de la philosophie : période contemporaine	M. LE DU
S6	PL10FM20	CM	3	6	Histoire de la philosophie allemande	Y-J. HARDER
S6	PL10FM29	TD	3	6	Textes philo. allemands	Y-J. HARDER
S6	PL10FM24	CM	3	6	Philosophie et théories de l'art	F. DE BUZON

MASTERS ET PRÉPARATION DES CONCOURS

Responsable Master Recherche : Anne Merker

Responsable Master MEEF : Franck Fischbach/François Makowski

Responsable de la préparation aux concours : Yves-Jean Harder

L'orientation après la licence : les masters et la préparation aux concours

Les étudiants qui ont obtenu la licence de philosophie peuvent s'orienter dans deux grandes directions : la formation à la recherche, ou l'acquisition d'une compétence professionnelle dans les métiers de l'enseignement.

Dans le premier cas, les étudiants se tourneront en priorité vers le **master spécialité recherche**. La recherche y intervient sous trois aspects : les séminaires, qui forment l'essentiel de la formation évaluée ; la rédaction d'un mémoire en 2^e année ; un stage de recherche, qui comprend la participation à des journées d'études et des colloques organisées par le Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine.

Dans le second cas, ils choisiront le **master spécialité enseignement** (master MEEF, « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », créés en 2013) qui est étroitement associé au **CAPES** : en 1^{ère} année de ce master les étudiants sont invités à passer les épreuves d'admissibilité et les épreuves d'admission de ce concours, et la 2^e année accueillera les lauréats, qui suivront des stages professionnels dans les établissements secondaires. En outre, en 2016-2017, l'emploi du temps du master MEEF sera compatible avec le suivi de la préparation à l'agrégation assurée par la Faculté de Philosophie.

Le master spécialité enseignement se distingue en effet du master spécialité recherche par une formation didactique disciplinaire, assurée dès la 1^{ère} année, en étroite collaboration avec l'Inspection pédagogique régionale, par les collègues de l'enseignement secondaire, et, par des stages effectués dans des classes de terminales, dont le programme est aussi celui du CAPES.

La différence entre les deux masters dépend donc du projet personnel des étudiants. Le master spécialité recherche peut conduire, si les résultats des étudiants, et notamment l'évaluation du mémoire, le permettent, à une inscription en doctorat – diplôme requis pour le recrutement dans l'enseignement supérieur. Il engage un cycle d'études plus long que le master spécialité enseignement ; celui-ci débouche plus rapidement vers une activité professionnelle, soit par le recrutement comme professeur certifié, soit par la valorisation des compétences professionnelles dans des vacances et des contrats au niveau académique.

Toutefois cette différence ne doit pas masquer un point commun essentiel : il s'agit de deux masters de philosophie, dont l'identité disciplinaire est, dans l'un comme dans l'autre, assurée par les séminaires qui forment la part la plus importante de l'évaluation et dont le contenu répond aux mêmes exigences scientifiques. De plus les étudiants titulaires d'un master spécialité recherche peuvent parfaitement passer les concours de l'enseignement (CAPES et Agrégation). De même, un étudiant titulaire d'un Master MEEF est en mesure de chercher un directeur de thèse pour s'inscrire en doctorat s'il le souhaite, même s'il est préférable d'avoir un Master recherche pour ce faire. Selon la tradition de la philosophie, l'enseignement dépend de la recherche, et la recherche n'est pas coupée de l'enseignement.

Admission et réorientation

Admission : les titulaires d'une licence de philosophie d'une université française sont admis automatiquement en Master 1 recherche. Pour tous les autres cas, voir le détail sur le site unistra ou auprès de la Faculté de philosophie ou de l'ESPE pour le master MEEF.

Il est possible pour un étudiant de passer du master recherche au master enseignement, il faut pour cela préalablement contacter le ou la responsable du master dans lequel l'étudiant veut se réorienter.

MASTER DE PHILOSOPHIE, SPECIALITÉ RECHERCHE

Le Master de Philosophie Spécialité Recherche de l'Université de Strasbourg conduit à maîtriser les problématiques et les concepts philosophiques, ainsi que les techniques et procédures de la recherche en ce domaine.

Description du Master de Philosophie Spécialité Recherche

Le Master de Philosophie de l'Université de Strasbourg s'articule en enseignements fondamentaux, options et travaux personnels de recherche. Il s'enrichit d'un **partenariat avec l'Université de Fribourg en Brisgau** (séminaires proposés au choix des étudiants). Il se déroule en interaction avec l'Equipe de Recherche en philosophie allemande et contemporaine (EA 2326) qui organise régulièrement des colloques et journées d'études ouverts à tous.

Semestres 1 à 3

Les trois premiers semestres du Master perfectionnent la formation des étudiants tout en les engageant dans un processus de recherche autonome, grâce à :

1° trois enseignements fondamentaux :

- Philosophie générale & problèmes contemporains ;
- Histoire de la philosophie ;
- Éthique et politique ;

2° une option, à choisir entre :

- Un séminaire supplémentaire de Philosophie (philosophie des sciences, philosophie de l'art selon les semestres, ou autres domaines : philosophie et théologie par exemple)
- Un séminaire dans l'un des cinq Masters suivants : Mondes Germaniques / Littérature comparée / Arts / Théologie catholique / Théologie protestante
- Un séminaire Eucor, notamment le séminaire de Philosophie à l'Université de Fribourg en Brisgau (selon les semestres) ;

3° un projet de recherche, validé en semestre 2, qui constitue un premier engagement dans la construction d'une réflexion autonome de recherche.

4° le stage en équipe de recherche

Semestre 4

Point d'aboutissement de tout le Master, le semestre 4 contient :

- un séminaire au choix ;
- la pièce maîtresse qu'est le Mémoire de Recherche (ou TER : Travail Encadré de Recherche).

Les travaux personnels de recherche

Projet de Recherche en Master I (Spécialité Recherche et Spécialité Enseignement)

Le Projet de recherche consiste en une rédaction personnelle et philosophique d'une vingtaine de pages autour d'un thème et / ou d'une œuvre et d'un auteur, comportant un exposé de la problématique retenue, une introduction générale, un plan détaillé et une bibliographie. Le projet de recherche doit constituer en lui-même un premier travail de recherche, qu'il soit prolongé ou non par le Mémoire de recherche en Master II. Par le projet de recherche, l'étudiant montre qu'il a su développer une réflexion philosophique autonome et construite, appuyée sur des lectures et une bibliographie appropriées.

Dès le début de l'année universitaire, l'étudiant contacte le directeur de projet de recherche qu'il a choisi, pour envisager avec lui le thème de son projet de recherche. En cours de rédaction, il peut solliciter l'avis de son directeur s'il le souhaite. A la fin du semestre (date limite à consulter sur les panneaux d'affichage), il remet à son directeur par l'intermédiaire du secrétariat sa rédaction, en un exemplaire.

Mémoire de Recherche en Master II (Spécialité Recherche)

Le Mémoire de recherche consiste en une rédaction personnelle et philosophique d'environ 80 à 120 pages autour d'un thème et / ou d'une œuvre et d'un auteur, comportant une introduction, une conclusion, un développement articulé en chapitres et une bibliographie témoignant d'une recherche méthodique et informée par les exigences scientifiques de la recherche. Le Mémoire de recherche constitue en lui-même un travail de recherche autonome. Par le Mémoire de recherche, l'étudiant montre qu'il a su développer une réflexion philosophique ample, autonome et construite, appuyée sur des lectures et une bibliographie appropriées.

Le Mémoire de recherche fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'au moins trois enseignants-chercheurs, dont un au moins est habilité à diriger des recherches (durée de l'exposé par l'étudiant : 15 mn maximum ; durée de l'entretien avec le jury : 45 mn maximum).

Au début de l'année universitaire, l'étudiant contacte le directeur de projet de recherche qu'il a choisi (voir liste ci-dessous), pour envisager avec lui le thème de son Mémoire de recherche (ou Travail Encadré de Recherche, TER). En cours de rédaction, il doit solliciter l'avis de son directeur au moins une fois. À la fin de sa rédaction, avant la date limite de remise du Mémoire, l'étudiant fait le point avec son directeur de Mémoire sur la qualité du travail présenté et sur l'opportunité de le soutenir devant le jury. La décision ultime de soutenir son Mémoire appartient à l'étudiant, qui en porte la responsabilité. Une fois la décision prise, l'étudiant remet

son Mémoire en quatre exemplaires auprès du secrétariat avant la date limite (date à consulter sur les panneaux d'affichage). Il n'existe pas de seconde session pour le Mémoire de recherche. Les étudiants ne peuvent soutenir leur Mémoire qu'une seule fois par année universitaire, soit en juin, soit en septembre. En revanche, ils peuvent soutenir à nouveau un mémoire l'année universitaire suivante en cas d'échec (note inférieure à 10 et non compensée).

Le mémoire du Master MEEF se distingue légèrement du mémoire de recherche. Il sera composé de deux parties : une première partie disciplinaire de 60 pages et une seconde partie de mise en situation professionnelle.

Choix du directeur de Projet de recherche et de Mémoire de recherche

Les étudiants peuvent selon leurs vœux se tourner vers les Professeurs, les Maîtres de conférences HDR et les Maîtres de conférences du département de philosophie. Les domaines de recherche de ces enseignants-chercheurs sont à consulter sur le site de la Faculté de Philosophie : philo.unistra.fr

Architecture du Master spécialité Recherche

S	UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 1	1	3	2	LVE au choix Allemand Anglais	PL13GM30 PL13GM31
	2	9	3	Philosophie générale et problèmes contemporains 1 séminaire	PL13GM11
	3	9	3	Histoire de la philosophie 1 séminaire	PL13GM12
	4	3	2	Ethique et politique 1 séminaire	PL13GM13
	5	3	2	Option interdisciplinaire ou internationale - 1 séminaire – philosophie des sciences ou philosophie et théories de l'art, - 1 séminaire d'une autre discipline	PL13GM14 PL13GM16
	6	3	1	Stage en équipe de recherche 3 colloques ou journées d'études obligatoires	PL13GM15
S E M E S T R E 2	1	3	1	Méthodologie de la recherche	PL13HM91
	2	6	3	Philosophie générale et problèmes contemporains 1 séminaire	PL13HM11
	3	9	3	Histoire de la philosophie 1 séminaire	PL13HM12
	4	3	3	Ethique et politique	PL13HM13
	5	3	2	Option interdisciplinaire ou internationale 1 séminaire au choix - 1 séminaire – philosophie des sciences ou philosophie et théories de l'art, - 1 séminaire d'une autre discipline	PL13HM14 PL13HM16
	6	3	3	Projet de recherche	PL13HM40
	7	3	1	Stage en équipe de recherche 3 colloques ou journées d'études obligatoires	PL13HM15

Architecture du Master spécialité Recherche

S E M E S T R E 3	1	3	2	LVE – textes philosophiques en langue étrangère 1 cours au choix Allemand Anglais	PL13KM30 PL13KM31
	2	9	3	Philosophie générale et problèmes contemporains 1 séminaire	PL13KM11
	3	9	3	Histoire de la philosophie 1 séminaire	PL13KM12
	4	3	3	Ethique et politique 1 séminaire	PL13KM13
	5	3	2	Option interdisciplinaire ou internationale 1 séminaire au choix - 1 séminaire – philosophie des sciences ou philosophie et théories de l'art, - 1 séminaire d'une autre discipline	PL13KM14 PL13KM16
	6	3	1	Stage en équipe de recherche 3 colloques ou journées d'études obligatoires	PL13KM15
S E M E S T R E 4	1	3	2	Recherche philosophique 1 séminaire au choix Séminaire de philosophie allemande Séminaire de philosophie autre domaine	PL13LM20 PL13LM21
	2	3	1	Stage en équipe de recherche 3 colloques ou journées d'études obligatoires	PL13LM15
	2	24	4	MEMOIRE DE RECHERCHE (TER)	PL13LUM

PROGRAMME DES COURS

Premier semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------	------------------

PL13GM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL13GM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

La traduction de textes théoriques en langue anglaise constituera l'essentiel de ce cours. Une interaction orale sera néanmoins proposée à chaque séance afin de permettre aux étudiants d'entretenir leur anglais parlé.

UE2	Philosophie Générale	9 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL13GM11 cours commun avec le MEEF 1

Franck Fischbach

Introduction au *Capital* de Marx (Livre 1)

Le cours prendra la forme d'un séminaire de lecture, d'explication et d'interprétation du Livre 1 du *Capital*. On étudiera de façon approfondie les chapitres 1, 2, 4 et 5 et on complètera avec l'étude partielle de quelques autres chapitres (10, 14, 17 et 24). Ce séminaire n'est pas un séminaire d'économie : il s'agira donc de lire *Le Capital* en philosophes, en portant une attention particulière à la fois aux innovations conceptuelles de Marx (ainsi les concepts de « force de travail », de « forme-valeur », de « valeur d'usage », etc.) et aux éléments qui attestent l'inscription du *Capital* dans la tradition philosophique, notamment hégélienne (on pense à l'opposition

entre les « formes phénoménales » ou « formes d'apparition » et les « rapports essentiels »).

Bibliographie :

Karl MARX, *Le Capital*, Livre 1, traduction sous la responsabilité de Jean-Pierre Lefebvre, Paris, PUF, collection Quadrige, 1993.

Louis ALTHUSSER (*et alii*), *Lire le Capital*, Paris, PUF, collection Quadrige, 1996.

Etienne BALIBAR, *La philosophie de Marx*, nouvelle édition augmentée, Paris, La Découverte, 2014.

Gérard BENSUSSAN, *Marx le sortant*, Paris, Hermann, 2007.

Jacques BIDET, *Que faire du Capital ? Philosophie, économie et politique dans Le Capital de Marx*, Paris, PUF, 2000.

Jacques BIDET, *Explication et reconstruction du Capital*, Paris, PUF, 2004.

Gérard DUMENIL, Michael LÖWY, Emmanuel RENAULT, *Lire Marx*, Paris, PUF, 2009 (la troisième partie : « Economie », rédigée par G. DUMENIL).

Franck FISCHBACH (Dir.), *Marx. Relire Le Capital*, Paris, PUF, 2009.

Gérard GRANEL, « Le concept de forme dans *Das Kapital* », in : G. Granel, *Apolis*, Mauvezin, TER, 2009.

David HARVEY, *Pour lire Le Capital*, trad. N. Vieillescazes, Paris, éditions La Bille brûle, 2012.

UE3	Histoire de la philosophie	9 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------------	------------------

PL13GM12 (mutualisé avec la préparation à l'agrégation)

Gianluca Briguglia

Introduction à la pensée philosophique de Augustin d'Hippone

Le cours analysera les lignes d'évolution de la philosophie d'Augustin à partir des dialogues philosophique de la jeunesse jusqu'à la première rupture des *Confessions* et à la phase finale du *De civitate Dei*. Le cours est mutualisé concours.

Les textes à lire correspondent aux 2 volumes : Œuvres I et Œuvres II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998 et 2000. Il est néanmoins possible de travailler sur toute autre édition disponible des œuvres d'Augustin. Plus d'informations bibliographiques au début du cours.

PL13GM13 :

Anne Merker

Animalité, humanité, bestialité

Dans *Une difficulté de la psychanalyse*, Freud écrit que Darwin a réalisé, après Copernic, la deuxième vexation de l'humanité, la vexation biologique : faire admettre à l'être humain qu'il est un animal. En vérité, cette vexation n'en était une que pour une certaine tradition nourrie de la représentation de l'Homme comme créé à l'image de Dieu. La philosophie a dès ses origines grecques pensé et défini l'être humain comme un animal, et c'est tout autant en "biologiste" qu'en moraliste qu'Aristote avait entrepris l'étude de l'être humain, dont la ressemblance avec les singes lui était déjà apparue. À partir des travaux zoologiques, politiques (portant sur *l'animal politique*) et éthiques d'Aristote, on questionnera les relations entre animalité, humanité et bestialité. On s'attardera sur la définition de l'animal comme être sentant, et sur le sens de sa chair. On reviendra sur la notion de « propre », sur la définition de l'être humain comme « animal bipède », sur la signification philosophique de la bipédie et du corps qui se tient droit, sur la relation de la bipédie au visage et à la main, sur le sens du *logos* et sur l'absence de définition formelle de l'être humain comme « animal rationnel » dans le corpus de la philosophie grecque. On mettra ainsi en perspective avec la tradition philosophique correctement comprise la question contemporaine touchant l'animal non humain.

Parmi les textes sollicités, figurera particulièrement le traité *De l'âme* d'Aristote (à lire dans la traduction de J. Tricot, Vrin, ou de E. Barbotin, Les Belles Lettres, Collection des universités de France, bilingue). Bibliographie communiquée à la rentrée.

Un séminaire au choix

EG6AMA1 Séminaire mutualisé avec l'IRIST

Michel Le Du/Catherine Allamel

Epistémologie des sciences humaines

Ou

PL13GM16

Françoise Longy/Stéphanie Dupouy

Histoire et philosophie des sciences du vivant

Cours mutualisé entre le master de l'IRIST et le master de Philosophie.

Cet enseignement comportera deux parties – l'une d'histoire des sciences (Stéphanie Dupouy), l'autre de philosophie des sciences (Françoise Longy) – liées par un thème commun, celui de l'identification, de la description et de la classification des espèces vivantes.

La première partie du cours introduira à l'histoire des sciences biologiques à partir du cas de l'histoire naturelle. L'histoire naturelle désigne traditionnellement (depuis l'Antiquité) le savoir descriptif sur la Nature (par opposition à la science démonstrative ou causale), et en particulier l'inventaire des formes vivantes. Ce savoir, qui occupe le devant de la scène scientifique du XVI^e au XVIII^e siècle, est reconfiguré et absorbé dans d'autres disciplines au cours du XIX^e siècle (anatomie comparée, biologie, paléontologie, géologie, théorie de l'évolution, génétique...). L'étude des savoirs naturalistes nous permettra donc d'appréhender la chronologie de longue durée des savoirs sur le vivant et de réfléchir aux éléments de continuité et de discontinuité de leur histoire. Ce thème offrira également un aperçu de la diversité des approches contemporaines en histoire des sciences, car l'histoire naturelle peut être abordée par différentes facettes : l'histoire des idées, l'histoire des pratiques d'observation et de collection, l'histoire du livre et de l'illustration scientifique, l'histoire des voyages naturalistes, etc.

La deuxième partie du cours se focalisera sur la question de savoir ce qu'est une espèce biologique. Cette question est actuellement très débattue tant en philosophie de la biologie que dans le champ même de la biologie. Le fait qu'on trouve actuellement plus de vingt définitions différentes de la notion d'espèce biologique, dont une bonne partie vient des scientifiques eux-mêmes, montre combien elle est difficile. Après un bref historique partant des années 1930, on verra d'abord pourquoi la situation est et reste confuse, et ensuite pourquoi il est important, tant du point de vue scientifique que philosophique, de pouvoir répondre à cette question. Enfin, on étudiera quelques-unes des analyses et solutions avancées récemment par des philosophes de la biologie contemporaine pour sortir de cet état ou tout au moins clarifier la situation. Dans les dernières séances, nous nous pencherons sur les enjeux éthiques et sociétaux d'une bonne définition de l'espèce biologique en considérant des questions telles que la biodiversité ou l'ingénierie génétique

Bibliographie :

Bibliographie introductive pour la première partie du cours.

Y. Gingras, P. Keating, C. Limoges, *Du scribe au savant, Les porteurs du savoir de l'antiquité à la révolution industrielle*, Editions du Boréal, Montréal, ch. 9 : « Naturalistes et médecins : la connaissance des vivants, de la Renaissance aux Lumières », p. 289-308.

Jean-Marc Drouin, *Philosophie de l'insecte*, Seuil, 2014, ch. 2 : « un amour immodéré pour les scarabées » (p. 30-53).

P. Duris, G. Gohau, *Histoire des sciences de la vie*. Nathan 1997. Première partie : « Continuité et discontinuité de la Nature », pp. 19-98.

Yves Laissus, *Le Museum national d'histoire naturelle* (Découverte Gallimard, 1995)

Bibliographie introductive pour la seconde partie du cours :

Ernst Mayr : *Histoire de la biologie. De Darwin à nos jours* (tome 2).

Hervé Le Guyader : « Doit-on abandonner le concept d'espèce ? », *Le Courrier de l'environnement* n°46, juin 2002. [<http://www7.inra.fr/dpenv/sommrc46.htm#leg>]

Sarah Samadi & Anouk Barberousse : « Espèce » in T.Heams, Ph. Huneman & al. (éds) *Les mondes darwiniens. L'évolution de l'évolution*, 2009 Syllepses, pp.155-174.

Guillaume Lecointre : « Filiation » in T.Heams, Ph. Huneman & al. (éds) *Les mondes darwiniens. L'évolution de l'évolution*, 2009 Syllepses, pp.175-224.

Pascal Tassy : « Darwin et la phylogénétique : hier et aujourd'hui » in T.Heams, Ph. Huneman & al. (éds) *Les mondes darwiniens. L'évolution de l'évolution*, 2009 Syllepses, pp.359-380

Ou

Séminaire autre discipline : mondes germaniques, littérature comparée, arts, théologie catholique ou théologie protestante

UE6	Stage en équipe de recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------	------------------

Présence (attestée par feuille d'émargement) à au moins 3 manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude.

Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, CREΦAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des manifestations futures, ainsi que les actualités de la Faculté de philosophie.

Deuxième semestre

UE1	Méthodologie de la recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------	------------------

PL13HM91

Jil Muller

Méthodologie universitaire

L'objectif de ce cours est de former les étudiants à l'ensemble des règles et des démarches à adopter pour conduire une recherche universitaire. Nous apprendrons à développer les compétences suivantes : maîtrise des outils bibliographiques (connaissances des ressources incontournables de son champ d'étude, recherche des sources primaires et secondaires, fiches de lecture, veille informationnelle), construction d'un plan structuré et d'une problématique pour le mémoire, rédaction, relecture et autocorrection. Nous aborderons également la question de la diffusion des résultats de sa recherche à travers la publication et les conférences. À la fin du cours, les étudiants auront à présenter leur projet de recherche à la classe. Dans la mesure du possible, le cours sera personnalisé en fonction des domaines de recherche des étudiants.

UE2	Philosophie Générale	6 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL13HM11 mutualisé avec le MEEF 1

Yves-Jean Harder

Critique de la raison scolaire

Il ne s'agit pas d'une critique de l'école comme institution, ni des pratiques pédagogiques, mais de la critique de la rationalité qui s'est développée depuis les Grecs comme *théorie* (ou comme science), à partir d'une *pratique* spécifique, qui est celle de la *skholè*, du libre loisir qui est le propre de l'activité discursive du citoyen, et qui trouve son accomplissement dans la philosophie. La philosophie est la théorisation idéaliste de la théorie, qui conduit à une valorisation de la vie contemplative par rapport à la vie active, et se fonde sur une méconnaissance de la pratique, c'est-à-dire des conditions réelles. La critique de cette raison consiste donc, dans le prolongement de Marx, à montrer le réel de l'idéal, c'est-à-dire la division sociale, impliquée par la théorie, entre une classe du loisir et une classe laborieuse. Cette critique

s'appuie aussi bien sur une sociologie de la connaissance que sur une épistémologie pragmatiste. On insistera sur le moment moderne de la définition de la raison scolaire, telle qu'elle est formulée par Kant dans l'articulation entre le concept cosmique et le concept scolastique de la philosophie, qui débouche sur une thématisation nouvelle de l'Université, à partir d'une subordination architectonique des sciences à la philosophie. Mais c'est plus généralement une critique de ce que Dewey a appelé une « théorie épistémologique de spectateur » qui est entreprise.

Esquisse bibliographique :

Aristote, *Les politiques*, trad. Pellegrin, Paris, Flammarion, GF 1990.

Kant, *Critique de la raison pure*, Architectonique, Paris, Gallimard, Pléiade ou folio, 1980.

Kant, *Le conflit des facultés*, trad. Christian Ferrié, Paris, Payot, 2015.

Marx, Engels, *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1968.

Sohn-Rethel, *Geistige und körperliche Arbeit*. [Travail intellectuel et travail manuel] Francfort/Main, Suhrkamp Verlag, 1970; deuxième édition augmentée, Francfort/Main, Suhrkamp Verlag, 1972; troisième édition augmentée, Weinheim, VCH Verlag, 1989. Ce livre important n'étant malheureusement pas traduit en français, on pourra lire, du même auteur, les textes rassemblés sous le titre *La pensée-marchandise*, préface d'Anselme Jappe, Bellecombe-en-Bauges, éditions du croquant, 2010.

Dewey, *La quête de certitude*, trad. Patrick Savidan, Paris, Gallimard, 2014.

Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, points 2003.

Macherey, *La parole universitaire*, Paris, La fabrique éditions, 2011.

UE3	Histoire de la philosophie	9 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------------	------------------

PL13HM12 (et agrégation semestre 2)

Frédéric de Buzon

Pascal

Tel qu'il est défini par le programme de la session 2017 de l'agrégation de philosophie, le corpus de textes pascaliens présenté dans l'édition de Philippe Sellier constitue la meilleure introduction à ce penseur. Outre le texte des *Pensées*, il contient en effet notamment des lettres à G. Pascal, à Ch. de Suède, la lettre sur le Dieu caché, la lettre sur la joie, la Préface pour un *Traité du vide*, le fragment *De l'esprit géométrique*, l'*Entretien sur Epictète et Montaigne*, tous éléments indispensables pour comprendre certains points difficiles de l'*Apologie de la religion chrétienne*, que nous lisons de manière fragmentaire sur le titre des éditeurs de Port-Royal *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets*. Le cours portera d'abord sur les opuscules, et notamment sur la conception pascalienne de la science, pour passer à l'analyse des fragments, et insistera sur l'idée d'apologétique chrétienne, c'est-à-dire sur les raisons

qui poussent Pascal à juger que la religion chrétienne est la meilleure, tant comme telle que par comparaison avec d'autres.

Bibliographie :

L'édition la plus savante aujourd'hui de Pascal est celle de J. Mesnard (Paris, DDB), en quatre volumes parus ; mais elle ne contient à ce jour ni les *Pensées* ni les *Provinciales*. Elle est une source remarquable pour tout le reste de la vie et de l'œuvre de Pascal, et notamment pour les opuscules et les lettres.

Le texte des *Pensées* est le plus difficile à établir. On utilisera *obligatoirement* l'édition Sellier (Garnier, 2011 ou Pochothèque, Livre de poche) qui a sa propre numérotation. Celle-ci est différente d'autres éditions couramment utilisées : éd. Brunshvicg (Hachette), éd. Lafuma (Le Seuil), éd. Le Guern (Gallimard – Pléiade). L'édition de Port-Royal (Paris, 1670 complétée en 1678 et ultérieurement) est utile pour apprécier la réception des textes pascaliens avant l'édition de Condorcet et surtout les travaux d'érudition commençant à la fin du XIXe siècle – et elle permet aussi d'apprécier les efforts de réécriture des éditeurs de Port-Royal. Enfin, on peut signaler plusieurs tentatives de reconstitution plus ou moins conjecturales de la continuité du texte, par F. Kaplan (*Pensées* de Pascal, Le Cerf, 2005) et par E. Martineau (*Pascal, Discours sur la religion*, Paris, Colin, 1992). Il existe des tables de correspondance placées généralement en fin de volume.

La bibliographie secondaire sera donnée au début du cours.

UE4	Ethique et Politique	3 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL13HM13

Gérard Bensussan

Les deux morales

Cet intitulé ne renvoie pas au lieu commun d'une duplicité de la morale, pour la constater cyniquement ou la déplorer. Il indique l'extrême complexité, théorique et éthique, de tout questionnement moral. La morale elle-même exige en effet que soit prise en vue l'hétérogénéité foncière entre le registre de la relation à deux, éthique, érotique, amicale, et le registre de la multiplicité des rapports entre les hommes, intersubjectifs, politiques, juridiques. Les règles qui valent et prévalent dans la sphère du deux ne sauraient régir la sphère sociale, ni l'inverse, sous peine de désastre moral. Les expériences qui s'éprouvent dans la dualité du face à face ne sont ni homologues ni semblables à celles qui s'engagent dans la diversité des rapports inter-humains.

Le cours suivra le chemin sinueux de l'exploration de cette différence, autour d'un dialogue interminable entre Kant et Nietzsche, où Levinas a secrètement sa part – puisque que tous deux, ou tous trois, chacun à sa façon, ont déjà « tout » dit de la question.

Bibliographie :

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785)

Id., *Critique de la raison pratique* (1788)

Id., *Métaphysique des mœurs (deuxième partie). Doctrine de la Vertu* (1797)

Nietzsche, *Par-delà bien et mal. Prélude d'une philosophie de l'avenir* (1886)

Id., *Généalogie de la morale. Un écrit polémique* (1887)

Levinas, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence* (1974)

Id., *Ethique et infini*, 1982

UE5	Option interdisciplinaire ou internationale	3 ECTS – COEFF 2
-----	---	------------------

1 séminaire au choix : philosophie, ou autre discipline ou séminaire EUCOR

PL13HM16

Françoise Longy

Thèmes contemporains de philosophie des sciences

Nous traiterons d'un certain nombre de questions actuellement débattues dans le champ de la philosophie de la biologie (Qu'est-ce qu'une fonction biologique? Peut-il y avoir une seule notion espèce biologique?, etc.), ou dans celui de la philosophie générale des sciences (Qu'est-ce qu'une classification naturelle ? Qu'est-ce qu'une loi de nature ? Etc.). Le choix des questions traitées dépendra en partie des compétences, des intérêts et des projets de mémoire des participants.

Ou

Séminaire autre discipline : mondes germaniques, littérature comparée, arts, théologie catholique ou théologie protestante

UE6	Projet de Recherche	3 ECTS – COEFF 3
-----	---------------------	------------------

PL13HM40 : Projet de Recherche

UE7	Stage en équipe de recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------	------------------

PL13HM15

Présence (attestée par feuille d'émargement) à au moins 3 manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude.

Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, CREΦAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des manifestations futures, ainsi que les actualités de la Faculté de philosophie.

Troisième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------	------------------

LVE – textes philosophiques en langue étrangère, au choix

PL13KM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL13KM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

La traduction de textes théoriques en langue anglaise constituera l'essentiel de ce cours. Une interaction orale sera néanmoins proposée à chaque séance afin de permettre aux étudiants d'entretenir leur anglais parlé

UE2	Philosophie générale et problèmes contemporains	9 ECTS – COEFF 3
-----	---	------------------

PL13KM11 mutualisé avec le MEEF 2

Michel Le Du

Philosophie générale et problèmes contemporains.

Le cours adoptera comme fil directeur la question du symbole qui sera abordée dans ses aspects linguistiques, épistémiques aussi bien qu'esthétiques. Je suggère les éléments de bibliographies qui suivent.

Max Black : « Metaphor » dans *Models and Metaphors*, Ithaca, Cornell University Press, 1962.

« More on Metaphor » dans *Metaphor and Thought*, dirigé par Andrew Ortony, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.

« How Metaphor Works: a Reply to Donald Davidson » dans : *Critical Enquiry*, vol. 6, n° 1, Automne 1979.

Davidson, Donald : « Ce que les métaphores signifient » dans *Essais sur la vérité et l'interprétation*, Paris, PUF, 1993.

Goodman, Nelson et Catherine Elgin : *Esthétique et connaissance*, Combas, L'éclat, 1990.

Goodman, Nelson : *Manières de faire des mondes* (1975), Paris, Gallimard, 2006.

« Metaphor as Moonlighting » dans *Of Mind and other Matters*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.

Lakoff, George et Johnson Mark : *Les métaphores et la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1987.

Ortigue, Edmond : *Le discours et le symbole*, Paris, Aubier, 1960

Scheffler, Israel : *Symbolic Worlds*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

UE3 Histoire de la philosophie

9 ECTS – COEFF 3

PL13KM12

Frédéric de Buzon

Séminaire d'histoire de la philosophie moderne

Le problème de Molyneux.

Formulée dans une lettre de W. Molyneux incluse par John Locke dans la seconde édition de *l'Essay on human understanding*, la question est de savoir si un aveugle de naissance, sachant distinguer, à l'aide du toucher seul, un cube et une sphère, serait capable de réaliser la même distinction avec les yeux seuls, si, par hypothèse, la vue lui était redonnée. Cette question concentre, sous la forme d'une expérience qui, au début, est une pure expérience de pensée, un ensemble de difficultés, pour une part antérieures à la formulation même de la question (notamment à propos du sens commun et des qualités), mais pour une autre part sont nouvelles. Il s'agit ici du problème certainement le plus important dans l'histoire des théories de la perception, à ce point que la quasi-totalité des philosophes du XVIII^e siècle a proposé une réponse : Locke, Leibniz, Berkeley, Condillac, Voltaire et bien d'autres ont soutenu, avec plus ou moins de conditions et de précisions supplémentaires, la réponse affirmative ou négative à la question. La permanence de ce problème dans la philosophie contemporaine est constante, comme en témoignent de nombreuses études récentes, instruites par le développement de la neurologie. L'ambition de ce cours n'est pas de répondre à la question telle qu'elle est posée, mais d'abord d'interroger le contexte dans laquelle elle se pose, en examinant les conditions précises de la réponse, notamment dans la question des qualités et celle de l'espace : il faut se défaire de l'idée sommaire que les philosophes rationalistes répondent spontanément par 'oui', et les philosophes empiristes par 'non'. Et, par ailleurs, cet exemple permet de montrer une certaine historicité des concepts de la perception sensible, notamment en liaison avec la question du jugement.

Bibliographie indicative :

- John Locke, *Essai sur l'entendement humain* (Livre de poche).
G. W. Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* (Garnier/Flammarion)
G. Berkeley, *Essai pour une nouvelle théorie de la vision* (in Berkeley, *Œuvres*, vol. I, Paris, PUF, 1985).
Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, Vrin.
Diderot, *Lettre sur les aveugles* (in Diderot, *Œuvres*, éd. Versini, Paris, Laffont, t. I)
J. Proust (éd.), *Perception et intermodalité, approches actuelles de la question de Molyneux*, Paris, 1997.

UE4	Ethique et politique	3 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL13KM13

Gérard Bensussan

Nietzsche et la Justice

Les textes de Nietzsche consacrés à la « justice » semblent opposer une justice réactive ou passive, celle de l'injonction contenue dans les commandements divins notamment, et une justice active, nouvelle, « qui voit au-delà des petites perspectives du bien et du mal », une justice-volonté de puissance, soit une justice « justifiée » par l'éternel retour du même. Que signifie cette opposition? Le séminaire essaiera de circonscrire les déterminants de la question de la justice, où Heidegger discerne l'un des « cinq termes fondamentaux de la métaphysique de Nietzsche ». On tentera par là de comprendre également l'extrême paradoxe nietzschéen par où « la revendication de justice propre à la doctrine de l'égalité » est condamnée au nom de « la vraie devise de la Justice » - et de statuer, autant que faire se peut, sur l'écriture nietzschéenne de la philosophie elle-même qui s'y trouve engagée.

Bibliographie :

- Œuvres philosophiques complètes*, Gallimard, éd. Colli-Montinari, 1968-1997 (18 volumes). Il convient de lire et de circuler autant que possible dans les grandes œuvres, traduites et publiées dans des collections de poche.
Deleuze, G., *Nietzsche et la philosophie*, (1962), Paris, PUF, 1999
Heidegger M., « La métaphysique de Nietzsche » in *Nietzsche II*, Paris, Gallimard, 1971
Lectures de Nietzsche, LGF, 2000
Montinari, M., *La « volonté de puissance » n'existe pas*, L'Eclat, 1997
Wotling, P., *Nietzsche et le problème de la civilisation*, PUF, 1995

Des compléments et précisions bibliographiques seront fournis en début de semestre

Un séminaire au choix :

PL13KM16

Responsables : Philippe Capelle-Dumont (Faculté de théologie catholique), Daniel Frey (Faculté de théologie protestante) et Jacob Rogozinski (Faculté de philosophie)

Séminaire de philosophie de la religion

Religion et violence : le cas de l'islam et de l'hindouisme

Des événements tragiques viennent de remettre à l'ordre du jour la question du rapport entre religion et violence. Mais avait-elle jamais cessé de nous concerner? A-t-on le droit de tuer au nom de Dieu? A-t-on le droit d'imposer sa religion par la contrainte ou la terreur? Nous, Occidentaux "modernes", avons tendance à répondre par la négative. Que faire alors du *Livre de Josué*, qui légitime la conquête de Canaan par les Israélites? Que faire des passages des Écritures qui ont été invoqués pour justifier l'Inquisition, le terrorisme djihadiste, les violences actuelles des extrémistes hindous contre musulmans et chrétiens? Conduisent-ils à soupçonner toute religion de favoriser le fanatisme et la haine?

À la question des rapports entre religion(s) et violence, plusieurs réponses peuvent être données. Pour certains, la religion est comme telle chargée d'une violence essentielle. N'est-ce pas méconnaître la diversité des phénomènes qui relèvent du religieux? Et faire bon marché de l'extrême violence dont ont fait preuve au XX^e siècle des mouvements se réclamant d'un athéisme "scientifique"? Pour d'autres, cette tendance à l'intolérance et à la violence caractériserait avant tout les religions monothéistes, en raison de leur fixation exclusive à un Nom divin unique, ce qui les amènerait à rejeter dans l'"erreur" ou l'"idolâtrie" toutes les autres croyances. Pour d'autres enfin, parmi les trois religions abrahamiques, seule l'une d'entre elles manifesterait cette propension à la violence.

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous avons choisi d'examiner deux religions différentes : l'une, l'islam, qui se définit par le plus strict monothéisme, l'autre, l'hindouisme, qui se caractérise au contraire par sa croyance en une multitude de divinités. Afin d'éclairer sans dogmatisme cette question, nous avons fait appel à des spécialistes de ces deux religions, mais aussi à l'anthropologie et à la psychanalyse.

Le séminaire a lieu au premier semestre tous les mercredis de 17h à 19h.

Ou

Séminaire d'une autre discipline : (mondes germaniques, littérature comparée, arts, théologie catholique ou théologie protestante).

PL13KM15

Présence (attestée par feuille d'émargement) à au moins 3 manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude.

Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, CREΦAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des manifestations futures, ainsi que les actualités de la Faculté de philosophie.

Quatrième semestre

UE1	Recherche philosophique	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------------------------	------------------

Un séminaire au choix parmi les 2 proposés :

PL13LM20 : Séminaire de philosophie allemande

Franck Fischbach et Gérard Bensussan

Sortir de Hegel. Des Jeunes-Hégéliens à Nietzsche et Rosenzweig

À la mort de Hegel, ses disciples se divisent en vieux-hégéliens, qui entendent développer la philosophie du maître sans remettre en cause son « système », et jeunes-hégéliens qui souhaitent n'en conserver que la « méthode » pour mieux détruire la teneur spéculative et le conservatisme politique de cette pensée. Schelling joue à cet égard un rôle décisif, Habermas ou Löwith l'ont bien noté. Il refuse toute identification ontologique de l'essence et de l'existence afin de sauver le « positif » et le « côté pratique » de l'effectivité. Cette leçon sera reprise autant par Marx que par Kierkegaard, chacun pour son propre compte. Nietzsche retracera un peu plus tard la généalogie ironique de cette extraordinaire séquence historique qui s'acheva dans la coagulation de « l'existence berlinoise » de Hegel et du « sommet et de l'aboutissement du processus universel ».

Ainsi, comme écrit Rosenzweig, « si du sommet » hégélien, « un pas de plus doit s'accomplir sans entraîner la chute dans l'abîme, il faut qu'un autre concept de la philosophie vienne au jour ».

Le cours se propose d'explorer les voies multiples de cet autre concept de la philosophie.

Deux journées consacrées à la lecture derridienne de Hegel seront organisées à Strasbourg puis à Fribourg en partenariat avec la Pr. Lore Hühn de l'Université de Fribourg-en-Brigau

Bibliographie :

1) Les jeunes hégéliens :

Die Hegelsche Linke. Dokumente zu Philosophie und Politik im deutschen Vormärz, hrsg. von H. und I. Pepperle, Leipzig, Verlag Philipp Reclam jr., 1985

Die Hegelsche Linke, Texte ausgewählt von Karl Löwith, Stuttgart, Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog Verlag, 1988

Bruno BAUER, *La trompette du Jugement dernier. Contre Hegel, l'athée et l'antéchrist. Un ultimatum*, trad. H.-A. Baatsch, Paris, Aubier, 1972

August von CIESZKOWSKI, *Prolégomènes à l'historiosophie*, Paris, Champ libre, 1973

Friedrich ENGELS, *Ecrits de jeunesse*, tome 1, trad. J.-C. Angaut et alii, Paris, Editions sociales, Grande édition Marx-Engels, 2015

Ludwig FEUERBACH, *Manifestes philosophiques. Textes choisis (1839-1845)*, trad. Louis Althusser, Paris, PUF, 1973

Moses HESS, *Socialisme et communisme ; Philosophie de l'action ; Les derniers philosophes* : textes traduits en annexe de Gérard Bensussan, *Moses Hess. La philosophie, le socialisme (1836-1845)*, Postface de F. Fischbach, Hildesheim/Zürich/New York, Georg Olms Verlag, 2004

Moses HESS, *Berlin, Paris, Londres. La triarchie européenne*, trad. M. Espagne, Tusson, Du Lérot éditeur, 1988

Karl MARX, *Œuvres*, tome 3 : *Philosophie*, éd. M. Rubel, Paris, Gallimard, collection La Pléiade, 1982

Arnold RUGE, *Une autocritique du libéralisme* (traduit en annexe de Solange Mercier-Josa, *Théorie allemande et pratique française de la liberté*, Paris, L'Harmattan, 1993)

Max STIRNER, *L'Unique et sa Propriété et autres écrits*, trad. P. Gallissaire & A. Sauge, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2011.

2) SCHELLING :

Contribution à l'histoire de la philosophie moderne (Leçons de Munich), chapitre « Hegel », pp. 144-182, trad. J.F. Marquet, Paris, PUF, Epiméthée, 1983

Introduction à la philosophie, trad. P. David et M.C. Challiol, Paris, Vrin, 1996

Philosophie de la Révélation. Livre 1, trad. coll. dir. par J.-F. Courtine et J.-F. Marquet, Paris, PUF, Epiméthée, 1989

3) KIERKEGAARD :

Miettes philosophiques, Paris, Tel-Gallimard, 1990

Post-scriptum aux miettes philosophiques Paris, Tel-Gallimard, 1989

4) NIETZSCHE :

Seconde considération inactuelle, Paris, Folio-Essais, Gallimard, 1990

5) ROSENZWEIG :

L'étoile de la rédemption, livre 1, trad. Deczanski/Schlegel, Paris, Seuil, 2^{ème} éd., 2003

« La nouvelle pensée » in : Franz ROSENZWEIG, *Foi et savoir*, trad. Bensussan/Crépon/de Launay, Paris, Vrin, 2001

Une bibliographie secondaire sera fournie en début de semestre.

Ou

PL13LM21 : Séminaire de philosophie autre domaine

Anne Merker

Aristote, *La Politique*

Le citoyen Champagne, dans la nouvelle traduction qu'il donna de *La Politique* d'Aristote en l'an V de la République française (1797), déclara à la fin de son discours préliminaire qu'il avait cet avantage sur ses prédécesseurs d'être en possession de trois grands et profonds commentaires de *La Politique* : *L'esprit des lois*, *Le Contrat social*, et la révolution française, « le plus étendu et le plus instructif de tous » ; même *Le Prince* de Machiavel n'aurait été, aux yeux du révolutionnaire, qu'un développement du livre V de *La Politique*. Par delà la dimension rhétorique de cet éloge, demeure le fait que le traité aristotélicien a embrassé la question politique dans la totalité de ses concepts et conserve une pertinence jusque dans la modernité : vivre-ensemble, économie, habitation, territoire, population, citoyenneté, partage des pouvoirs, variétés des constitutions, espèces de la démocratie, sauvegarde des constitutions, stratagèmes de conservation de la tyrannie, justice, unité, identité et responsabilité de la cité à travers l'histoire, lien social, vertus publiques et privées, éducation, naturalité et convention, etc., autant de thèmes abordés techniquement et problématiquement par Aristote, tout en gardant le cap d'une visée axiologique, la recherche du meilleur gouvernement. Après un bref rappel problématisé sur les fondements de la condition politique de l'humanité, le séminaire sera consacré à l'approfondissement des notions politiques prises dans leur technicité, avec une insistance sur la question démocratique. Les travaux des étudiants se développeront autour d'un thème politique de leur choix.

En début de semestre, un colloque intitulé *Travail et esclavage : représentations de l'Antiquité* (janvier 2017, organisation A. Merker & F. Fischbach) complètera le séminaire.

Bibliographie communiquée à la rentrée. *La Politique* d'Aristote peut être lue dans la traduction de J. Tricot (Vrin), de P. Pellegrin (GF, sous le titre *Les Politiques*), ou de J. Aubonnet (Les Belles Lettres, 3 tomes en 4 volumes, bilingue).

UE2	Stage en équipe de recherche
-----	------------------------------

3 ECTS – COEFF 1

PL13LM15

Présence (attestée par feuille d'émargement) à au moins 3 manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude

Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de

recherche, CREΦAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des manifestations futures, ainsi que les actualités de la Faculté de philosophie.

UE3	MEMOIRE DE RECHERCHE
-----	----------------------

24 ECTS – COEFF 6

PL13LUM : Mémoire de Recherche

MODALITES D'EVALUATION DU MASTER

	semestre 1				
	Coef.	épreuve	durée	Epreuve avec convocation (rappel Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel) ABI = O ; ABI =
UE 1 : LV1 anglais ou allemand	1	épreuve orale	15'		x
	1	épreuve orale	15'		x
Nombre d'ECTS : 3	2	épreuve écrite	2h		x
UE 2 : Philosophie générale et problèmes contemporains	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	écrit type DM ou DM	4h		x
Nombre d'ECTS : 9	1	épreuve orale	20'	x	
UE 3 : Histoire de la philosophie	1	écrit type DM ou DS	4		x
Nombre d'ECTS : 9	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	épreuve orale	20'	x	
UE 4 : Ethique et politique	1	mini mémoire de 10 pages			x
Nombre d'ECTS : 3	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	épreuve orale	20'	x	
UE 5 : option interdisciplinaire ou séminaire de philosophie ou séminaire EUCOR		si option prise dans Faculté de philosophie, mini-mémoire + épreuve orale, si option prise dans une autre UFR, dispositions spécifiques adoptées par l'autre UFR pour les étudiants non-spécialistes			
	1				
	1				
Nombre d'ECTS : 3					

UE 6 : stage en équipe de recherche		Présence attestée à au moins 3 manifestations organisées par l'EA, dont au moins 1 colloque ou JE			
Nombre d'ECTS : 3	1				
Semestre 2					
UE 1 : Méthodologie de la recherche	1	Ecrit type DM ou DS	4h		x
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 3					
UE 2 : Philosophie générale et problèmes contemporains					
	1	écrit type DM ou DS	4h		X
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 6	1	épreuve orale	20'	x	
UE 3 : Histoire de la philosophie					
	1	écrit type DM ou DS	4h		X
Nombre d'ECTS : 9	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	épreuve orale	20'	x	
UE 4 : Ethique et politique					
	1	mini mémoire de 10 pages			x
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 3	1	épreuve orale	20'	x	
UE 5 : option interdisciplinaire ou séminaire de philosophie ou séminaire EUCOR					
	1	si option prise dans Faculté de philosophie, mini-mémoire + épreuve orale, si option prise dans une autre UFR, dispositions spécifiques adoptées par l'autre UFR pour les étudiants non-spécialistes			
Nombre d'ECTS : 3	1				
UE 6 : Projet de recherche					
	1	Remise à un directeur de recherche d'un projet de recherche d'environ 20 pages,			
Nombre d'ECTS : 3					
UE 7 : stage en équipe de recherche					
Nombre d'ECTS : 3	1	Présence attestée à au moins 3 manifestations organisées par l'EA, dont au moins un colloque ou JE			

Semestre 3					
UE 1 : Textes philosophiques en langue étrangère	1	épreuve orale	15'		x
	1	épreuve orale	15'		x
Nombre d'ECTS : 3	1	épreuve écrite	2h		x
UE 2 : Philosophie générale et problèmes contemporains					
	1	écrit type mini-mémoire			x
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 9	1	épreuve orale	20'	x	
UE 3 : Histoire de la philosophie					
	1	écrit type mini-mémoire			x
Nombre d'ECTS : 9	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	épreuve orale	20'	x	
UE 4 : Ethique et politique					
	1	mini mémoire de 10 pages			x
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 3	1	épreuve orale	20'	x	
UE 5 : option interdisciplinaire ou séminaire de philosophie ou séminaire EUCOR					
	1	si option prise dans Faculté de philosophie, mini-mémoire + épreuve orale, si option prise dans une autre UFR, dispositions spécifiques adoptées par l'autre UFR pour les étudiants non-spécialistes			
Nombre d'ECTS : 3					
Semestre 4					
UE 1 : Recherche philosophique, un séminaire au choix					
	1	exposé de recherche (écrit)			
Nombre d'ECTS : 3					

UE 2 : Stage en équipe de recherche		Présence attestée a au moins 3 manifestations organisées par l'EA, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'études			
	1				
Nombre d'ECTS : 3					
UE 3 : Mémoire de recherche		Remise d'un mémoire d'environ 80 à 120 pages et soutenance			
	1				
Nombre d'ECTS : 24			1h		

Cours ouverts aux non-spécialistes

Les cours listés ci-dessous sont en principe accessibles à des étudiants non-spécialistes (sous réserve des places disponibles). Toutefois, les étudiants intéressés doivent systématiquement demander l'accord préalable de l'enseignant lors de la première séance afin de pouvoir valider ces UE.

SEM	CODE	COURS	ECTS	INTITULE	ENSEIGNANT
S1	PL13GM11	CM	9	Philosophie générale	F. FISCHBACH
S1	PL13GM13	CM	3	Ethique et politique	A. MERKER
S2	PL13HM11	CM	6	Philosophie générale	Y-J. HARDER
S2	PL13HM12	CM	9	Histoire de la philosophie	F. DE BUZON
S2	PL13HM13	CM	3	Ethique et politique	G. BENSUSSAN
S2	PL13HM16	CM	3	Philosophie des sciences	F. LONGY
S3	PL13KM11	CM	9	Philosophie générale	M. LE DU
S3	PL13KM13	CM	9	Ethique et politique	G. BENSUSSAN
S3	PL13KM12	CM	9	Histoire de la philosophie	F. DE BUZON
S3	PL13KM16	CM	3	Histoire de la philosophie	J. ROGOZINSKI
S4	PL13LM21	CM	3	Séminaire de philosophie autre domaine	A. MERKER
S4	PL13LM20	CM	3	Séminaire de philosophie allemande	G. BENSUSSAN F. FISCHBACH

MASTER MEEF PHILOSOPHIE

**Responsables : Franck Fischbach (Faculté de Philosophie),
François Makowski (ESPE)**

Le Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » en Philosophie (en abrégé : Master MEEF Philosophie) résulte de l'application de la « loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » du 8 juillet 2013.

En application de cette loi, les Masters MEEF sont désormais portés par les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE, ex-IUFM). Concrètement, cela signifie que les étudiants admis en Master MEEF Philosophie sont administrativement inscrits à l'ESPE et non à la Faculté de Philosophie, contrairement aux étudiants du Master Recherche en Philosophie. Cependant, la formation disciplinaire en philosophie est assurée par la Faculté de Philosophie et les enseignements disciplinaires sont pour l'essentiel mutualisés avec le Master Recherche en Philosophie.

Les nouvelles dispositions officielles, qui résultent de cette « loi d'orientation », modifient le recrutement des enseignants du secondaire, et plus particulièrement le CAPES. Sans supprimer la masterisation instaurée en 2009, elles associent désormais étroitement les masters MEEF avec la préparation du concours, puisque celle-ci a lieu pendant le Master, lui-même conçu comme une formation en alternance. Le Master MEEF Philosophie est désormais le lieu naturel de la préparation du CAPES de Philosophie. Lieu naturel, mais pas unique : un étudiant en M1 Recherche peut s'inscrire au CAPES.

Par suite, l'obtention du Master, si elle continue à être requise pour la *titularisation* des certifiés, n'est plus une condition de la validation du concours lui-même (c'est-à-dire des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves orales d'admission du CAPES), qui a normalement lieu au terme de l'année de M1. **Les étudiants titulaires d'une Licence peuvent donc s'inscrire au concours du CAPES, à condition d'être inscrit en même temps en Master 1 (MEEF ou Recherche).**

Les lauréats du concours poursuivront leur formation disciplinaire et pédagogique au cours de l'année de M2 : si un étudiant est reçu au CAPES de Philosophie à la fin de son année de M1 Recherche, il devra s'inscrire ensuite en M2 MEEF de Philosophie (qui est le seul cadre qui permette qu'il soit nommé Fonctionnaire stagiaire).

Les étudiants qui sont reçus au CAPES de Philosophie à l'issue de leur 1^{ère} année de Master MEEF Philosophie entrent en M2 MEEF Philosophie et sont nommés Fonctionnaires stagiaires. Ils suivent la formation M2-Fonctionnaires stagiaires. Les autres poursuivent en année de M2-Non Fonctionnaires stagiaires et repassent les épreuves du CAPES durant leur année de M2. S'ils sont reçus au CAPES au terme de leur année de M2 MEEF, ils seront obligatoirement inscrits dans le **Diplôme Universitaire (DU)** de l'ESPE pour une année supplémentaire durant laquelle ils

seront Fonctionnaires stagiaires. Cette année de DU est obligatoire aussi pour un étudiant qui serait reçu au CAPES au terme de son M2 de Master Recherche.

En résumé :

1° **Les étudiants titulaires de la Licence de philosophie** et qui souhaitent préparer les épreuves du CAPES sont incités à s'inscrire en 1ère année de master MEEF. L'inscription administrative se fait à l'ESPE de l'Académie de Strasbourg.

2° **Les étudiants qui ont validé leur 1ère année de Master MEEF** de Philosophie poursuivent leurs études en 2e année du même Master. Ils seront Fonctionnaires stagiaire ou non, selon qu'ils ont ou non été reçus aux épreuves du CAPES.

3° **Les étudiants qui, au terme de l'année de M2 MEEF, valident l'ensemble de leur Master MEEF Philosophie, mais échouent au CAPES de Philosophie,** peuvent se présenter à nouveau au concours et bénéficier de la préparation aux concours en s'inscrivant à la Faculté de Philosophie.

4° **Les étudiants** titulaires d'un Master, ou inscrits en M2 (quelle qu'en soit la spécialité), **qui souhaitent passer l'Agrégation** peuvent le faire indépendamment du Master MEEF. Ils suivent dans ce cas la préparation du concours, qui reste **indépendante de l'ESPE** et se déroule entièrement à la Faculté de Philosophie (et leur inscription se fait donc à la Faculté de Philosophie). Il faut cependant noter qu'il est désormais fait obligation d'être titulaire du Master (Recherche ou MEEF) au moment de la publication des résultats de l'admissibilité à l'Agrégation, c'est-à-dire à l'issu de l'écrit et avant l'oral du concours.

Le contenu du Master MEEF en Philosophie se caractérise par l'association étroite entre une formation disciplinaire forte en Philosophie (comprenant la préparation aux exercices fondamentaux de la pratique pédagogique en Philosophie : leçon, dissertation et explication de textes), une formation à la recherche en philosophie (rédaction d'un mémoire de recherche) et une professionnalisation organisée par l'ESPE, le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, l'Inspection Pédagogique Régionale en Philosophie et les enseignants en Philosophie du Secondaire et des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) des grands Lycées de Strasbourg.

La maquette MEEF est directement liée au CAPES, puisque la première année correspond à la préparation des épreuves d'admissibilité et d'admission, tandis que la deuxième année est le support des stages de professionnalisation et de la formation professionnelle pour les admis au concours (c'est-à-dire pour les Fonctionnaires stagiaires).

La maquette et les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MECC) du master MEEF se caractérisent par un allègement du nombre de contrôles continus, ainsi que par une part plus grande accordée aux exercices d'entraînement aux épreuves écrites et orales du CAPES.

Structure d'ensemble du master MEEF

Le Master MEEF en Philosophie s'articule autour de trois grands axes :

1° Les connaissances fondamentales de la discipline (philosophie générale, notions et thèmes, analyse et textes, histoire de la philosophie).

Elles visent à la maîtrise des concepts et problématiques philosophiques. Ces enseignements sont largement mutualisés avec la préparation aux concours et/ou avec le Master recherche.

2° La formation professionnelle :

- **La didactique disciplinaire**, assurée par une équipe d'enseignants du secondaire, apprend aux étudiants à construire des cours à l'intention d'élèves de l'enseignement secondaire, et leur donne tous les outils pédagogiques nécessaires à l'enseignement de la philosophie en classe terminale.

- **Les stages** sont gradués en niveaux progressifs au cours de 3 semestres de formation. Il s'agit de stages d'observation et de pratique accompagnée pour les étudiants qui ne sont pas Fonctionnaire stagiaires; ou de stages en responsabilité pour les Fonctionnaires stagiaires.

- **La connaissance du système éducatif** : Les étudiants sont initiés au système éducatif par la rencontre avec les acteurs de terrain (chef d'établissement, CPE, inspecteur de philosophie, professeur principal, etc.), ainsi qu'aux textes juridiques essentiels et aux questions éthiques actuelles qui animent les débats sur le lycée et le système éducatif dans son ensemble.

3° Le mémoire de recherche: le mémoire obéit en Master MEEF aux mêmes exigences scientifiques que le mémoire du Master Recherche : il convient donc de se reporter à la présentation du mémoire que l'on trouve dans le présent Guide pédagogique à la section consacrée au Master Recherche. Bien qu'inscrit administrativement à l'ESPE, l'étudiant élabore son mémoire sous la direction de l'un des enseignants de la Faculté de Philosophie. L'étudiant peut (mais il n'y est pas obligé) compléter son mémoire d'un chapitre de « mise en situation professionnelle » dans lequel il précise la manière dont les résultats de sa recherche pourraient être utilisés et valorisés dans le cadre d'un cours de philosophie en classe terminale.

La soutenance du mémoire a lieu devant un jury composé du directeur du mémoire, d'un enseignant de la Faculté de Philosophie habilité à diriger les recherches (Professeur ou Maître de conférences HDR) et d'un enseignant de philosophie de l'ESPE.

Conditions d'inscription aux concours :

Les nouvelles dispositions introduisent un décalage entre la préparation du CAPES et celle de l'agrégation. Même si, comme on l'a déjà noté, le master reste le diplôme requis pour être titularisé comme certifié ou comme agrégé, il n'intervient pas de la même façon dans les inscriptions au concours.

Pour le **CAPES** : l'inscription se fait au cours de l'année où les candidats sont par ailleurs inscrits en Master 1. Le seul diplôme requis pour l'inscription au concours est donc la Licence, à condition que les étudiants soient inscrits en Master 1^{ère} année.

Pour l'**Agrégation**, le diplôme de Master (complet) doit être obtenu au moment de la publication des résultats de l'admissibilité (et non au moment de l'inscription au concours).

N. B. EN 2016-2017, l'emploi du temps du master MEEF est compatible avec celui de la préparation à l'agrégation organisée par la Faculté de philosophie.

En cas de réussite au concours, il faut justifier, pour être nommé Fonctionnaire stagiaire :

1° du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES2)

2° du certificat informatique et internet de niveau 2 « enseignant » (C2i2e).

Remarque : certains candidats peuvent être « dispensés de produire le CLES2 », d'autres peuvent être « reconnus justifier du CLES2 ». La liste des situations correspondant à ces deux possibilités peut être consultée à l'adresse officielle : <http://www.education.gouv.fr/cid56907/certificats-exiges-a-la-titularisation-des-laureats-des-concours-de-professeurs-des-ecoles.html>

L'inscription aux concours est enregistrée par internet sur le site du « Système d'information et d'aide aux concours du second degré » (SIAC2) ; adresse internet : <http://www.education.gouv.fr/siac2>.

Architecture du Master MEEF Philosophie

M1 – Semestre 1

UE1 : Philosophie générale PL13GM11 (6 ECTS)

UE2 : Méthodologie (12 ECTS)

Matière 1 : Notions et Thèmes 1 (PLMEGM01)

Matière 2 : Analyse et Textes 1 (PLMEGME1)

UE3 : Didactique et Stage (9 ECTS)

Matière 1 & 2 (12h) : Tronc commun (ESPE) : connaissance de l'institution (10h) et communication verbale/non verbale (2h)

Matière 3 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (PLMEGMD1)

Matière 4 : Stage (observation et pratique accompagnée)

UE4 : Langue vivante disciplinaire (3 ECTS) anglais PL13GM31

M1 – Semestre 2

UE1 : Philosophie générale (6 ECTS) PLMEHM11

UE2 : Méthodologie (12 ECTS)

Matière 1 : Notions et Thèmes 2 (PLMEHM01)

Matière 2 : Analyse et Textes 2 (PLMEHME2)

UE 3 : Didactique et Stage (9 ECTS)

Matière 1 & 2 (12h) : Tronc commun (ESPE) : connaissance de l'institution (10h) et communication verbale/non verbale (2h)

Matière 3 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (PLMEHMD2)

Matière 4 : Stage (observation et pratique accompagnée)

UE4 : Langue vivante disciplinaire (3 ECTS) anglais PLMEHM31

M2 – Non Fonctionnaires stagiaires – Semestre 3

UE1 : Philosophie et Recherche (9 ECTS)

Matière 1 : Philosophie générale (PLMEKM00)

Matière 2 : Initiation à la Recherche (PLMEKMR1)

UE2 : Méthodologie (12 ECTS)

Matière 1 : Notions et Thèmes 1 (PLMEKM01)

Matière 2 : Analyse et Textes 1 (PLMEKME1)

UE3 : Didactique et Stage (6 ECTS)

Matière 1 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (code ESPE)

Matière 2 : Stage (observation et pratique accompagnée) code ESPE

UE4 : Langue vivante (3 ECTS) – code ESPE

M2 – Non Fonctionnaires stagiaires – Semestre 4

UE1 : Mémoire de recherche (9 ECTS) PLMELUM

UE2 : Méthodologie (12 ECTS)

Matière 1 : Notions et Thèmes 2 (PLMELM02)

Matière 2 : Analyse et Textes 2 (PLMELME2)

UE3 : Didactique et Stage (6 ECTS)

Matière 1 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (code ESPE)

Matière 2 : Stage (observation et pratique accompagnée) – code ESPE

UE4 : Langue vivante (3 ECTS) – code ESPE

M2 – Fonctionnaires stagiaires – Semestre 3

UE1 : Philosophie et Recherche (6 ECTS)

Matière 1 : Philosophie générale (PL13KM11)

Matière 2 : Initiation à la Recherche (PLMEKMR1)

UE2 : Didactique et Stage (21 ECTS)

Matière 1 : Tronc commun ESPE (numérique)

Matière 2 : Tronc commun ESPE (éthique professionnelle)

Matière 3 : Tronc commun ESPE (théâtre forum)

Matière 4 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (code ESPE)

Matière 5 : Stage en responsabilité (code ESPE)

UE3 : Langue vivante (3 ECTS) – code ESPE

M2 – Fonctionnaires stagiaires – Semestre 4

UE1 : Didactique et Stage (18 ECTS)

Matière 1 : Tronc commun ESPE (conception, construction du cours)

Matière 2 : Tronc commun ESPE (référentiel de compétences professionnelles)

Matière 3 : Tronc commun ESPE (*idem*)

Matière 4 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (code ESPE)

Matière 5 : Stage en responsabilité (code ESPE)

UE2 : Mémoire de recherche (9 ECTS) – PLMELUM

UE3 : Langue vivante (3 ECTS) – code ESPE

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENSEIGNEMENT

Responsable : Yves-Jean Harder

NATURE DES ÉPREUVES

CAPES

Programme du CAPES : Le programme de philosophie est celui des classes terminales des lycées.

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2016.html#Concours_de%20l%27agr%C3%A9ation

Programme des classes terminales du lycée :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/25/MENE0301199A.htm>

Consultation des rapports de jury :

<http://www.philopsis.fr/spip.php?article82>

Modalité des épreuves

Les **épreuves sont notées de 0 à 20**. Pour toutes les épreuves, la note **zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à **évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles** de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Épreuves écrites d'admissibilité

Composition de philosophie

- Durée : 5 heures
- Coefficient 1

La composition de philosophie permet d'évaluer la **capacité du candidat à reconnaître et à formuler un problème philosophique, à en envisager une solution pertinente et à présenter celle-ci** de façon critique, claire et rigoureuse. Elle constitue un exposé académique qui associe des connaissances disciplinaires spécifiques à des savoirs issus du domaine des sciences, des arts, de l'histoire et de la culture.

Formulé comme une question, une notion ou un groupe de notions, le cadre du sujet renvoie aux **programmes de philosophie des classes terminales des lycées**.

Explication de texte

- Durée : 5 heures
- Coefficient 1

L'explication de texte permet d'évaluer les **capacités pédagogiques et didactiques du candidat**, et notamment sa compréhension et son analyse d'un argument dont il lui appartient de dégager la dimension problématique.

Le texte proposé à l'étude appartient au **corpus des auteurs des programmes de philosophie des classes terminales des lycées** (toutes séries confondues). La connaissance du contexte théorique et des débats auxquels se rattache le texte proposé est valorisée, ainsi que la capacité à en rapporter l'argumentation à une expérience effective, épistémologique, sociétale ou culturelle.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours

- Durée de préparation : 5 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum, entretien avec le jury : 30 minutes maximum)
- Coefficient : 2

L'épreuve consiste à **élaborer une séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement**. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes des classes terminales des lycées toutes séries confondues.

Le candidat a le **choix entre deux sujets** proposés sous la forme d'une question, d'une notion ou d'un groupe de notions. Il traite le sujet choisi en le plaçant dans la

perspective d'une séance de cours conduite dans une classe. Le jury évalue sa capacité à élaborer un propos à la fois rigoureux, pertinent et convaincant.

L'entretien avec le jury permet de s'assurer que la maîtrise de la discipline se conjugue avec la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours

- Durée de la préparation : 2 heures 30
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé du candidat : 30 minutes maximum, entretien avec le jury : 30 minutes maximum)
- Coefficient 2

L'épreuve permet d'évaluer les connaissances philosophiques du candidat, mais aussi ses compétences didactiques et pédagogiques. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes des classes terminales des lycées, toutes séries confondues.

Le dossier proposé au candidat comprend deux types de documents :

- d'une part, **l'ensemble des textes réglementaires** régissant l'enseignement de la discipline (programmes et attendus, circulaires concernant le baccalauréat) et, le cas échéant, des extraits de manuels, voire des travaux d'élèves,
- d'autre part, **un choix de deux textes d'environ une page chacun, dont les auteurs appartiennent à deux périodes différentes** des programmes des classes terminales des lycées, toutes séries confondues.

Le candidat choisit et explique l'un des deux textes en montrant comment il le destine aux élèves des classes terminales. Dans son cheminement, il justifie face au jury les choix à la fois théoriques, didactiques et pédagogiques qu'il a effectués. Il souligne notamment le rapport entre son explication, les objectifs pédagogiques de cette dernière et les textes réglementaires qui régissent l'enseignement de la discipline.

AGRÉGATION

Les textes réglementaires définissant les épreuves de l'agrégation restent : l'arrêté du 28 décembre 2009; l'arrêté du 13 juillet 2010 (épreuves orales d'admission).

A. — Épreuves écrites d'admissibilité

1° Composition de philosophie sans programme (durée : 7 heures ; coefficient 2).

2° Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année (durée : 7 heures ; coefficient 2).

3° Épreuve d'histoire de la philosophie : commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente (durée : 6 heures ; coefficient 2).

B. — Épreuves orales d'admission

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'**apprécier la capacité du candidat**, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à **prendre en compte** dans le cadre de son enseignement **la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins**, à **se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier**, à **en connaître de façon réfléchie le contexte**, **les différentes dimensions** (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs qui le portent**, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013 (à consulter sur le site Legifrance, à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027894331&dateTexte=&categorieLien=id>).

1. Leçon de philosophie

- **Durée de la préparation : 5 heures**
- **Durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes)**
- **Coefficient 1,5**

Leçon de philosophie **sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines** suivants :

- la métaphysique,
- la morale politique,
- la logique et l'épistémologie,
- l'esthétique,
- les sciences humaines.

La leçon est **suivie d'un entretien avec le jury**.

Pour la préparation de la leçon, **aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats**.

2. Leçon de philosophie

- **Durée de la préparation : 5 heures**
- **Durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes)**
- **Coefficient 1,5**

Leçon de philosophie **sur un sujet se rapportant à :**

- la métaphysique,
- la morale,
- la politique,
- la logique et l'épistémologie,
- l'esthétique,
- les sciences humaines,

à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission.

La leçon est **suivie d'un entretien avec le jury.**

Pour la préparation de la leçon, **les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition.** Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

3. Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme

- **Durée de la préparation : 1 heure 30**
- **Durée de l'épreuve : 30 minutes**
- **Coefficient 1,5**

Le **programme** est renouvelé **chaque année.** L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

4. Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme.

Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien). Le candidat indique au moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisie par lui.

Durée de la préparation : 1 heure 30. Durée totale de l'épreuve : 30 minutes
Coefficient : 1,5.

4. Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme

- **Durée de la préparation : 1 heure 30**
- **Durée totale de l'épreuve : 30 minutes**
- **Coefficient 1,5**

Le **programme** est renouvelé **chaque année.**

Un **dictionnaire** sera mis par le jury à la **disposition des candidats** (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien).

Le candidat indique **au moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisie** par lui.

PROGRAMME DE L'AGRÉGATION EXTERNE, SESSION 2017

Écrit

2ème épreuve : composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions : Le monde

3ème épreuve : épreuve d'histoire de la philosophie

AUGUSTIN – Le texte sera choisi parmi les oeuvres correspondant aux 2 volumes : *OEuvres I* et *OEuvres II*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998 et 2000. Il est néanmoins possible de travailler sur toute autre édition disponible des oeuvres d'Augustin.

David HUME – Le texte sera choisi parmi les oeuvres et les volumes suivants : *Traité de la nature humaine, Dialogues sur la religion naturelle, Essais et traités sur plusieurs sujets*, tomes I à IV, Paris, Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 1999 à 2009. Il est néanmoins possible de travailler sur toute autre édition disponible des oeuvres de Hume.

Oral

1ère leçon

Domaine : **L'esthétique**

Textes français ou traduits en français

Blaise PASCAL, *Pensées, opuscles et lettres* (édition Philippe Sellier), Paris, Classiques Garnier, 2010

Michel FOUCAULT, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, collection « Tel », 2008

Texte grec

ÉPICURE, *Lettre à Hérodote, Lettre à Pythoclès, Lettre à Ménécée*, in *Epicurea*, édité par H. Usener, Leipzig, Teubner (1887, 1966), ou Milan, Bompiani (2002), ou Cambridge, Cambridge University Press (2010)

NOTA BENE : le facsimile de l'édition Usener des *Epicurea* est également accessible en ligne, libre de droits, à l'adresse suivante (à la date de publication du programme) - <https://archive.org/details/HermannUsenerEpicurea1887>

Texte latin

Nicolas DE CUES, *Triologus de possess* (*Le « pouvoir-est »*), édité par Hervé Pasqua), Paris, P.U.F., collection « Épiméthée », 2014

NOTA BENE : le texte latin du *Triologus de possess* est également accessible en ligne, libre de droits, dans l'édition de référence de l'académie de Heidelberg, à l'adresse suivante (à la date de publication du programme) :

- <http://urts99.uni-trier.de/cusanus/content/werke.php?werk=335>

Texte allemand

Edmund HUSSERL, *Cartesianische Meditationen* (herausgegeben von Elisabeth Ströker), Hamburg, Felix Meiner Verlag, « Philosophische Bibliothek », 2012

Texte anglais

Thomas HOBBS, *Leviathan*, 1ère et 2ème parties (J. C. A. Gaskin ed.), Oxford, Oxford University Press, collection « Oxford World's Classics », 2008

Texte arabe

Abu Nasr AL-FÂRÂBÎ, *Kitâb as-siyâsa al madaniyya al-mulaqqab bi-mabâdi' al-mawjûdât* (*La Politique civile ou les principes des existants*), texte, traduction et commentaire par Amor Cherni, Paris, Albouraq, 2012

Texte italien

Giacomo LEOPARDI, *Operette morali* (a cura di A. Prete), Milan, Feltrinelli, collection « Universale Economica I Classici », 2014

**PRÉPARATION AUX CONCOURS EXTERNES DU CAPES ET DE L'AGRÉGATION DE
PHILOSOPHIE**

TABLEAU DE L'ORGANISATION DES COURS 2016-2017

N.B. : sauf indication contraire, les séances durent 2 heures

AGREGATION

Épreuve	Intitulé du cours	Période de cours	Enseignants
1 ^{ère} épreuve	<i>Dissertation et commentaire de textes, préparation aux écrits</i> (cours commun avec la préparation aux écrits du CAPES)	1 ^{er} et 2 ^e semestre	François Makowski (12 séances au 1 ^{er} semestre) Au second semestre : Jean Quétier (5 séances) + Nicolas Querini (6 séances) ; Stéphanie Dupouy (1 séance)
2 ^e épreuve	Thème: <i>Le monde</i>	19 séances jusqu'à l'écrit de l'agrégation (début mars)	Timothée Haug (3 séances); Nicolas Querini (3 séances) ; Frédéric de Buzon (3 séances); Yves-Jean Harder (3 séances); Franck Fischbach (2 séances); Gérard Bensussan (2 séances); Michel Le Du (3 séances)
3 ^e épreuve	— Augustin	1 ^{er} semestre	Gianluca Briguglia (1 ^{er} S) (cours mutualisé avec le M1 recherche)
	— Hume	1 ^{er} semestre	Frédéric de Buzon (cours mutualisé avec la licence)
1 ^{ère} leçon	Domaine : <i>L'esthétique</i>	2 ^e semestre : 12 séances	Mickaël Labbé
2 ^e leçon	Les autres domaines : <i>Leçon et explication de textes, préparation aux oraux</i> (cours commun avec la préparation aux oraux du CAPES)	1 ^{er} et 2 ^e semestres : 24 séances	Philippe Choulet
textes français	— Pascal, <i>Pensées, opuscules et lettres</i>	2 ^e semestre : 12 séances	Frédéric de Buzon (mutualisé avec le master recherche)
	— Foucault, <i>L'archéologie du savoir</i>	2 ^e semestre : 7 séances	Laurent Fedi (4 séances), Stéphanie Dupouy (3 séances)
textes allemands	Husserl, <i>Cartesianische Meditationen</i>	1 ^{er} semestre: 6 séances	Jacob Rogozinski (6 séances)

CAPES

Épreuve	Intitulé du cours	Période de cours	Enseignants
1 ^{ère} épreuve (écrit)	<i>Dissertations et commentaires de textes, préparation aux écrits</i> (cours commun avec la préparation aux écrits de l'agrégation)	séances échelonnées jusqu'aux écrits	François Makowski (12 séances au 1 ^{er} S)
2 ^e épreuve	<i>Même cours</i>		
1 ^{ère} épreuve (oral)	Leçons et explications de textes, préparation aux oraux	Au 1er semestre : suivre le cours de Didactique disciplinaire du Master MEEF + cours commun avec la préparation de la 2e leçon de l'agrégation	Intervenants de la didactique disciplinaire + Philippe Choulet
2 ^e épreuve, 1 ^{ère} partie : explication de texte	<i>Même cours</i>		
2 ^e épreuve, 2 ^e partie : Entretien avec le jury sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat etc. »			Cette « compétence » fait partie des formations de l'ESPE

N. B. Une présentation plus détaillée des cours non-mutualisés de préparation à l'agrégation ainsi que les bibliographies correspondantes seront fournies à la rentrée. Pour les cours mutualisés, se reporter aux descriptifs correspondants dans la partie Licence ou Master Recherche.

DEVOIRS ÉCRITS DES ÉTUDIANTS

Au total, les étudiants se voient offrir chaque année la possibilité de composer **plus de 20 devoirs écrits**, qui se répartissent généralement comme suit :

- 5 dissertations de philosophie générale (épreuves sans programme), sur table.
- 3 dissertations sur thème type 2^e épreuve de l'agrégation, sur table ou à la maison.
- 4 commentaires de texte type CAPES, sur table.
- 3 + 3 commentaires de textes sur les deux auteurs de l'écrit de l'agrégation, sur table ou à la maison.

- 3 devoirs sur table formant une agrégation blanche.

- 2 devoirs sur table formant un CAPES blanc.

Le calendrier de toutes les épreuves sur table est affiché à la rentrée.

Les copies sont corrigées par l'équipe de la préparation des concours et les devoirs font l'objet d'un corrigé méthodique.

Les résultats des étudiants font l'objet d'un suivi par le responsable de la préparation aux concours.

NB. La durée des épreuves écrites d'admissibilité au CAPES étant fixée à 5 heures, et celle de l'agrégation restant à 7 heures, il revient aux étudiants de choisir, lors des épreuves d'entraînement, l'épreuve qu'ils préparent, et de l'indiquer clairement au correcteur.

PRÉPARATION DES ORAUX

Préparation avant l'admissibilité

Les oraux à programme spécifique (les textes de l'agrégation et la leçon sur un domaine) donnent lieu à des cours magistraux, qui sont complétés ensuite par des colles.

À partir du mois de mars, des colles sur les épreuves hors programme (leçon et explication de texte) auront lieu le lundi après-midi, sous la responsabilité de François Makowski.

Les oraux sans programme spécifique (seconde leçon de l'agrégation, oraux du CAPES sur le programme des séries générales et techniques du baccalauréat) sont préparés par deux leçons hebdomadaires que les étudiants sont invités à effectuer, suivis d'une reprise et d'une leçon par le professeur.

NB. L'UE de « didactique disciplinaire » du Master (Enseignement) fait office de préparation aux épreuves orales du CAPES.

Colles postérieures à l'admissibilité

Après les résultats de l'admissibilité, les candidats admissibles bénéficient de colles par les enseignants en charge de la préparation aux épreuves.

MASTER MEEF et PRÉPARATION DES CONCOURS

Les étudiants titulaires d'un master recherche et qui souhaitent préparer les concours d'enseignement (CAPES et Agrégation) peuvent s'inscrire en master MEEF, dont la finalité première est la préparation au CAPES.

Ils bénéficient ainsi des séances de didactique, et de l'expérience du stage (les concours et notamment le CAPES ayant été redéfinis dans une optique plus professionnalisante).

Ils bénéficient également des séances d'entraînement aux épreuves écrites et orales, et ils peuvent suivre les cours spécifiques de préparation de l'agrégation (épreuves sur programme).

Les emplois du temps du master MEEF et de la préparation à l'agrégation sont compatibles, de manière à permettre une préparation simultanée optimale aux deux concours.

ÉTUDES A L'ÉTRANGER

Nous rappelons à tous les étudiants de philosophie qu'ils ont l'opportunité de suivre des cours pendant un ou deux semestres dans une université étrangère, en faisant valider leurs résultats par un système d'équivalences.

Dans cette perspective, ils peuvent bénéficier de bourses octroyées par l'Université de Strasbourg, soit dans le cadre d'accords Erasmus, soit dans le cadre d'accords de coopération spécifiques passés entre l'UdS et plusieurs universités étrangères. Ils peuvent suivre avant leur départ des cours de mise à niveau en langues étrangères.

Nous conseillons à nos étudiants de profiter pleinement de cette opportunité.

Date limite du retrait des dossiers de candidature au Service des Relations Internationales de l'UdS : **vers la mi-janvier**.

Date limite de dépôt des dossiers : **vers la mi-mars**. N'oubliez pas de demander confirmation au service des relations internationales et de consulter régulièrement le site unistra.fr, notamment - et surtout - pour les demandes de bourses. Aucun dossier hors délai n'est accepté.

Pour toute information, vous pouvez également vous adresser :

- au département de philosophie : M. Le Du pour le programme ERASMUS et M. Briguglia pour les autres programmes internationaux.
- à la Direction des relations internationales (DRI), au département de mobilité internationale (responsable : Sandra Rebel)

Liste des principales universités partenaires :

- accords Erasmus (et Erasmus-Eucor) :

- Allemagne : Fribourg-en-Brisgau, Tübingen
- Italie : Milan
- Suisse : Bâle

- accords de coopération :

- Allemagne : Heidelberg
- Canada : Laval, Montréal
- Italie : Naples
- Roumanie : Cluj-Napoca
- Suisse : Neuchâtel
- USA : Indiana University, Purdue University

Nous attirons tout particulièrement l'attention des étudiants sur l'existence de *cursus de master de philosophie en langue française* dispensés par les Universités de Cluj-Napoca, Laval, Montréal et Neuchâtel.

Doctorat de Philosophie

L'Equipe d'accueil de doctorants en philosophie (EA 2326) fait partie de l'Ecole doctorale des humanités.

Les titulaires d'un Master peuvent s'inscrire en thèse auprès de l'un des professeurs de philosophie ou de l'un des maîtres de conférences en philosophie habilité à diriger des recherches (HDR).

Les formalités administratives à accomplir sont consultables sur les pages de la Direction de la Recherche.

Financement de la thèse

Les pages de la Direction de la Recherche vous fournissent tous les renseignements nécessaires sur la recherche de financement d'une thèse.

Chaque année, l'Equipe de recherche en philosophie (EA 2326) et la Faculté de philosophie défendent les candidatures de leurs doctorants à des contrats doctoraux avec ou sans mission complémentaire d'enseignement.

Débouchés

Les docteurs en philosophie peuvent candidater à des postes de maîtres de conférences. Pour cela, ils doivent, après avoir soutenu leur thèse, demander leur qualification auprès du Conseil National des Universités (CNU) dans la ou les sections qu'ils visent (la philosophie relève de la section 17).

Pour information, il est à noter que parmi les nombreuses candidatures aux postes de maîtres de conférences auprès des universités françaises, les dossiers qui présentent, en plus de la thèse, une réussite à l'agrégation sont généralement évalués comme supérieurs à ceux qui ne présentent pas un tel "plus". L'absence d'agrégation constitue un handicap très sérieux qu'il convient de prendre en compte dans son projet professionnel. Les personnes qui ont comme projet de devenir maîtres de conférences dans une université française ont intérêt à passer l'agrégation, soit avant soit après leur doctorat.

ÉQUIPE D'ACCUEIL et de RECHERCHE EN PHILOSOPHIE
« Centre de recherche en philosophie allemande et contemporaine »
CREΦAC

Une présentation de l'équipe de recherche est consultable sur notre site :
philo@unistra.fr

L'équipe de recherche en philosophie inclut la plupart des enseignants-chercheurs
du Département de Philosophie et des chercheurs associés.

DIRECTEUR

Jacob Rogozinski

MEMBRES TITULAIRES

Professeurs

Gérard Bensussan
Frédéric de Buzon
Franck Fischbach
Anne Merker
Jacob Rogozinski

Maîtres de conférences HDR

Gianluca Briguglia
Jean-Claude Chirollet
Michel Le Du

Maîtres de conférences

Stéphanie Dupouy
Laurent Fedi
Yves-Jean Harder

Doctorants contractuels

Timothée Haug
Ramon Macho
Jil Muller
Jean Quétier
Sihem Riad
András Schuller

ATER

Mickael Labbé
Chiara Palermo
Nicolas Quérini

Professeurs émérites

François Galichet
Francis Guibal
Jean-Luc Nancy
Jean-Luc Petit
Maurice Sachot

MEMBRES ASSOCIES

E. Alloa
E. Dorfmann
Nathalie Eberhardt
Christian Ferrié
Marc Goldschmidt
François Makowski
Judith Michalet
F. Neyrat
I. Podoroga
Géraldine Roux
Arnaud Tomès
Matthias Vollet
Philippe Rohrbach
Olivier Peterschmitt

Elle fédère ses travaux autour de l'axe principal qu'est l'histoire de la philosophie allemande, complété par les orientations originales de chacun des enseignants-chercheurs.

Elle organise régulièrement sur l'ensemble du champ de la philosophie des journées d'études et des colloques ouverts à tous.

Responsabilités internes à l'Équipe d'Accueil « Philosophie » :

Directeur des *Cahiers philosophiques de Strasbourg* : Jacob Rogozinski
Responsable de publication des *Cahiers philosophiques de Strasbourg* :
Anne Merker

LES CAHIERS PHILOSOPHIQUES DE STRASBOURG

Numéros parus :

N° 1, 1994 : "Husserl" et "Espace"
N° 2, 1994 : "Le quotidien" et "L'héroïsme"
N° 3, 1995 : "Rhétorique" et "Platon"
N° 4, 1996 : "Phénoménologie et psychanalyse" et "La paix à l'âge classique"
N° 5, 1997 : "Stanley Cavell", "Heidegger" et "Kant"
N° 6, 1997 : "L'enseignement de la philosophie" et "Emmanuel Levinas"
N° 7, 1998 : "Puissance et affects : une pathétique de la puissance" et "Aristote"

- N° 8, 1999 : "Plotin"
- N° 9, 2000 : "Le secret" et "La rhétorique"
- N° 10, 2000 : "Nature"
- N° 11, 2001 : "Les lois et les mœurs"
- N° 12, 2001 : "Les anciens savants"
- N° 13, 2002 : "L'anthropologie et le politique selon J.-J. Rousseau"
- N° 14, 2002 : "Levinas et la politique"
- N° 15, 2003 : "L'épicurisme antique"
- N° 16, 2003 : "Idéalisme et historicisme"
- N° 17, 2004 : "Concepts et catégories"
- N° 18, 2004 : "Leibnitz"
- N° 19, 2006 : "Littérature et philosophie"
- N° 20, 2006 : "Le retour des vertus intellectuelles"
- N° 21, 2007 : "Mélange de philosophie allemande"
- N° 22, 2007 : "Philosophie allemande et philosophie antique"
- N° 23, 2008 : "Platon et Aristote à la lumière de la philosophie allemande : penser, agir, être"
- N° 24, 2008 : "Que faire de la communauté ?"
- N° 25, 2009 : "L'idée de monde / La vie active"
- N° 26, 2009 : "Kant et les mathématiques"
- N° 27, 2010 : "Walter Benjamin, les vicissitudes du mythe"
- N° 28, 2010 : « Philosophie et Sciences »
- N° 29, 2011 : « Franz Rosenzweig : politique, histoire, religion »
- N° 30, 2011 : « Michel Henry : une phénoménologie radicale »
- N° 31, 2012 : « La Personne »
- N° 32, 2012 : « La science et sa logique »
- N° 33, 2013 : « Les philosophes lisent Kafka »
- N° 34, 2014 : « Le Corbusier : penser en architecture »
- N° 35, 2014 : « La réception germanique d'Auguste Comte »
- N° 36, 2015 : « Heidegger, la Grèce et la destinée européenne »
- N° 37, 2015 : « Messianisme, souveraineté et sécularisation »
- N° 38, 2015 : « La naturalisation de la phénoménologie, 20 ans après »
- N° 39, 2016 : « Jacques Derrida entre France et Allemagne »

LES CAHIERS PHILOSOPHIQUES DE STRASBOURG

Université de Strasbourg
 Division de la Recherche - Service des Publications
 MISHA – Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace
 5, allée du Général Rouvillois
 CS 50 008 - 67083 STRASBOURG cedex

AMICALE DES ETUDIANTS EN PHILOSOPHIE DE STRASBOURG

7, rue de l'Université 67000 Strasbourg

Courriel : aep.strasbourg@gmail.com

Facebook: Aep Philosophie

Site web: <https://sites.google.com/site/aepstrasbourg>

Buts statutaires de l'Amicale :

- *Favoriser un climat d'échanges entre étudiants, enseignants et personnel administratif.*
- *Encourager les initiatives étudiantes en vue de l'organisation de la vie de la faculté et de la vie étudiante en général.*
- *Défendre les intérêts spécifiques de la formation philosophique.*

L'Amicale publie un bulletin bimestriel gratuit d'informations et vous donne rendez-vous sur son site web. Elle organise des manifestations culturelles et sociales : des soirées débats, des sorties théâtres, des rencontres entre étudiants.

Pour profiter de la bonne ambiance et participer aux réunions, **devenez membre actif** en vous rendant aux permanences de l'Amicale : tous les jours entre 12h00 et 14h00 toute l'année, avec des horaires élargis durant la période de rentrée.

Pour tous les nouveaux arrivants, une **JOURNÉE D'ACCUEIL** est prévue durant la première semaine de cours, avec une présentation de la Faculté de Philosophie, une visite des hauts lieux étudiants de la ville et la soirée de rentrée.

Le C2i niveau 1 à l'Université de Strasbourg

Qu'est-ce que le C2i ?

Le C2i niveau 1 est une certification informatique et internet permettant d'attester de compétences informatiques et internet désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle. Il s'appuie sur un référentiel national et sa mise en œuvre est assurée par les universités.

Il porte sur :

- ▶ la connaissance de l'environnement d'un poste de travail ;
- ▶ la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur) ;
- ▶ la réalisation de présentations multimédias ;
- ▶ l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif ;
- ▶ les aspects déontologiques, éthiques et juridiques des TIC.

Quelles sont ses finalités ?

▶ Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base ; il constitue en quelque sorte un « passeport informatique » et son obtention au cours de la licence est un objectif pour tout étudiant, et ceci quelles que soient son UFR d'appartenance et les études poursuivies.

▶ Le C2i devrait permettre à tout étudiant de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies de communication, du matériel, des programmes...

▶ Le C2i devrait permettre à tout étudiant de savoir utiliser les ressources numériques de l'ENT offertes par l'université et de naviguer dans l'espace numérique.

▶ Le C2i niveau 1 permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (médecine, droit, enseignement).

Modalités de la certification

Le C2i comprend 2 types d'épreuves : une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.

Le C2i est acquis si l'étudiant valide les compétences pratiques et les compétences théoriques requises.

Tout étudiant est soumis aux mêmes conditions de réussite du C2i. Les modalités de certification C2i sont identiques pour tous et elles sont inscrites dans les sessions d'examen.

Adresse du site C2i Alsace : <https://c2i.unistra.fr>

Personnes ressources – Informations

Pour toute information concernant le C2i niveau 1, s'adresser à :

Cellule C2i

Direction des Usages du Numérique

Bâtiment "Atrium"

16 rue René Descartes

67081 Strasbourg cedex

ACCUEIL ETUDIANTS

Bureau C2i - Aula du Patio

du lundi au jeudi de 14h à 17h

Chargée de mission : Claudine Faber

Courriel : faber@unistra.fr

Gestion-secrétariat : Anne-Marie Colin

Courriel : amc@unistra.fr

Les modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master pour l'année universitaire 2016-2017

(adoptées par la CFVU du 9 février 2016)

Le texte complet des règles générales applicables à l'UdS est consultable sur notre page web.

<http://philo.unistra.fr>

Dispositions générales applicables au cursus de Licence

1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU. Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, quel que soit ce nombre d'année.

2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

3. Assiduité

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Constituent des profils spécifiques les situations suivantes :

- Etudiant salarié à partir de 10 heures de travail par semaine,
- Etudiant sportif ou arbitre de haut niveau,
- Etudiant en situation de handicap,
- Etudiant en situation de longue maladie,
- Etudiant artiste confirmé,
- Etudiant chargé de famille et étudiante enceinte,
- Etudiant engagé en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'université ou étudiant élu des Conseils de l'université ou des Conseils d'UFR ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'université ou d'une composante,
- Etudiant élu au CROUS

- Toute autre situation particulière retenue par le directeur de la composante après avis de l'équipe pédagogique

4 Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 crédits ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Mais Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat signé par le responsable pédagogique et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de la scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année de licence s'il n'a pas validé la première année de licence.

5. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année.

6. Validation d'acquis

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

7. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys d'année. A l'issue de chacune des deux sessions d'examens, le jury d'année se prononce sur la validation par compensation de deux semestres immédiatement consécutifs, tels que définis au point 8 ci-après.

Il est créé des jurys de diplôme. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

8. Compensation

Sous réserve d'autres modalités validées par la CFVU, la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre, sans note éliminatoire. Elle s'opère aussi entre les deux semestres d'une même année d'études.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense ou de validation d'acquis, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Au niveau du diplôme : les semestres de la Licence ne se compensent pas entre eux, à l'exception de deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Toutefois, lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

9. Calcul de la moyenne générale en Licence

La moyenne générale obtenue en Licence est la moyenne des notes des six semestres, sans pondération des semestres.

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale en Licence est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence.

Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

10. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

11. Capitalisation

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou spécialité).

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits européens du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits européens de la Licence.

12. Session de rattrapage

Par définition, dans un régime d'évaluation continue intégrale dont l'objectif est de favoriser la réussite et les apprentissages des étudiants par des épreuves formatives, multiples et diversifiées, la session de rattrapage est avant tout destinée aux étudiants empêchés de composer au cours du semestre et ne peut pas comporter d'épreuves en nombre identique et de même nature que celles proposées au cours du semestre. Les modalités d'organisation de cette session de rattrapage sont proposées par les composantes. Elles comporteront une épreuve unique par UE.

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre, elle concerne uniquement les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20) ou défaillants (absents à l'épreuve c) à l'issue de la 1^{ère} session. Il doit impérativement repasser l'épreuve de chaque UE où il a été déclaré défaillant ou ajourné.

RÈGLES DU CONTRÔLE CONTINU EN LICENCE

La faculté de philosophie a opté pour le contrôle continu intégral et a adopté les règles suivantes :

Les 3 épreuves d'une UE de Licence se définissent de la manière suivante :

- a : une épreuve laissée au choix de l'enseignant.
- b : une épreuve écrite ou orale
- c : une épreuve sur table en fin de semestre, sur convocation.

1. Cas général :

Les étudiants ont **deux ou trois notes selon les UE**. Dans certaines UE, 3 évaluations sont imposées, et les étudiants ont obligatoirement **3 notes**. Dans les autres, 3 évaluations sont proposées et organisées par l'enseignant, et l'étudiant peut choisir de passer l'épreuve **a seulement**, ou l'épreuve **b seulement**, ou les épreuves **a et b** (s'il passe les deux épreuves **a et b**, l'enseignant retiendra la **meilleure** des 2 notes).

L'épreuve c est **toujours obligatoire**, et compte dans tous les cas pour 50% dans la moyenne de l'UE. Pour le détail, voir le tableau récapitulatif page 127.

Les absences :

- L'étudiant qui a manqué **l'épreuve c sans motif valable**, est noté « défaillant » à l'UE et doit passer la session de rattrapage. Il ne conserve pas le bénéfice des notes acquises.
- L'étudiant qui a manqué **l'épreuve c pour un « cas de force majeure »**, est noté « défaillant » à l'UE et doit passer la session de rattrapage. **Mais il conserve le bénéfice des notes acquises**, sauf s'il fait la demande de ne pas les conserver. A noter : l'étudiant devra prouver qu'il a manqué l'épreuve pour un « cas de force majeure » et apporter les pièces justificatives au secrétariat dans les 7 jours.
- L'étudiant qui a manqué **une épreuve a ou b sans motif recevable** obtient la note 0 à l'épreuve.

2. Cas des étudiants dispensés, en double cursus ou salariés :

Quelle que soit l'UE, l'étudiant dispensé doit obligatoirement avoir 2 notes. L'étudiant peut choisir de passer **l'épreuve a seulement**, ou **l'épreuve b seulement**, ou **les épreuves a et b**. S'il passe les **deux épreuves a et b**, l'enseignant retiendra **la meilleure des deux notes**. L'étudiant passe **obligatoirement c** (qui est une épreuve avec convocation).

Tout étudiant qui souhaite obtenir une dispense doit fournir à l'administration les pièces justificatives (double cursus, travail salarié). La dispense est renouvelée à chaque semestre sur présentation des pièces justificatives. L'étudiant dispensé est invité à se signaler auprès des enseignants avant le début des évaluations.

Tout étudiant, quel que soit son statut, est censé se tenir **informé** des dates et modalités de l'évaluation, en consultant le site de la Faculté et les panneaux d'affichage.

Tout problème particulier rencontré par l'étudiant doit être signalé dans les plus brefs délais à l'enseignant, au secrétariat et au responsable de la Licence.

Tableau récapitulatif : nombre de notes requises par UE en licence

	3 évaluations imposées (3 notes obligatoires)	3 évaluations proposées (2 notes obligatoires)
L1 S1	UE1: PL10AM31 (Anglais) UE3: PL10AM10 UE4: PL10AM12	UE1: PL10AM30 (Allemand) UE2: PL10AM91
L1 S2	UE1: PL10BM31 (Anglais) UE3: PL10BM16 UE4: PL10BM12 UE5: 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10BM20+BM29 PL10BM24+BM84	UE1: PL10BM30 (Allemand) UE2: PL10BM91
L2 S3	UE1: PL10CM31 (Anglais) UE3: PL10CM10 UE4: PL10CM12 UE6: 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10CM20+CM29 PL10CM24+CM84	UE1: PL10CM30 (Allemand) UE2: PL10CM91 UE5: PL10CM13
L2 S4	UE1: PL10DM31 (Anglais) UE3: PL10DM16 UE4: PL10DM12 UE6: 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10DM20+DM29 PL10 DM17+code autre UFR	UE1 : PL10DM30 (Allemand) UE 2 : PL10DM91 UE5 : PL10DM13
L3 S5	UE1 : PL10EM31 (Anglais) UE3 : PL10EM10 UE4 : PL10EM12 UE6 : 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10EM22 +Grec PL10EM20+EM29	UE1 : PL10EM30 (Allemand) UE2 : PL10EM91 UE5 : PL10EM13
L3 S6	UE1 : PL10FM31 (Anglais) UE3 : PL10FM16 UE4 : PL10FM12 UE6 : 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10FM20+FM29 PL10FM24+FM84	UE1 : PL10FM30 (Allemand) UE2 : PL10FM91 UE5 : PL10FM13

Règles relatives au Master

1. Dispositions générales applicables au cursus de Master

L'accès en première année de Master en vue d'obtenir les 60 premiers crédits est de droit pour l'étudiant titulaire de la licence dans un domaine compatible. L'admission en 2^{ème} année de master est prononcée par le président sur proposition de la commission pédagogique compétente pour la formation, sous réserve d'avoir validé les 60 premiers crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master peut exceptionnellement être autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée. Cette autorisation ne préjuge pas de la décision d'admission en deuxième année de master. Les MECC soumises à la CFVU précisent si cette disposition s'applique ou non, et éventuellement identifient les éléments pédagogiques concernés.

2. Inscription administrative

Elle est obligatoire, comme pour la licence.

Deux inscriptions administratives sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions administratives n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters habilités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

3 Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

4. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année

5. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

6. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys de diplôme. Ces jurys sont différents des jurys de semestre. Ils prononcent l'admission au diplôme.

Le Président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

7. Compensation

Compensation au sein de l'UE

Les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Compensation semestrielle

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.

Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

Compensation entre les semestres

Les notes des semestres du Master ne se compensent pas entre elles.

Toutefois, au sein d'une même année de Master, une compensation des notes des semestres peut être instaurée.

7. Calcul de la moyenne générale en Master

La moyenne générale en Master est la moyenne des notes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master.

Le jury de Master peut accorder des points de jury pour l'attribution d'une mention.

En cas de dispense de semestre(s), la note du Master est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

En cas de réorientation, la note du diplôme est la moyenne des quatre semestres accomplis par l'étudiant à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique réalisé dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

8. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes des épreuves supérieures ou égales à 10/20 des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

9. Régime de l'évaluation continue intégrale

Les dispositions figurant en licence sont aussi applicables en Master. Mais il n'y a pas de session de rattrapage.

10. Cas particulier d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

L'évaluation d'un stage de recherche et d'un mémoire de recherche est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises à la CFVU. Le jury devant lequel ce mémoire est présenté doit comporter au moins un membre habilité à diriger des recherches.

Extrait du règlement général des examens de l'Université de Strasbourg

Consultable sur <http://philo.unistra.fr>

- L'inscription pédagogique est obligatoire. **En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.**

- Les candidats **ne peuvent accéder à la salle d'examen au-delà de la première heure de l'épreuve**, ou au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à une heure. Les candidats retardataires ne bénéficient d'aucune durée supplémentaire.

- **Les étudiants ne peuvent être admis à composer que sur présentation de la carte d'étudiant**, ou, à défaut, de l'une des pièces d'identité suivantes : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour.

- Si un étudiant se présente au moment de l'épreuve sans figurer sur la liste d'émargement, il est autorisé à composer. Toutefois, la note obtenue à cette épreuve ne sera prise en compte qu'après vérification de son autorisation à composer.

- Les étudiants doivent obligatoirement composer à la place qui leur a été assignée, lorsque tel est le cas. Les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

- **Sacs, porte-documents, cartables doivent être déposés à l'entrée de la salle d'examen à la demande des enseignants qui surveillent l'épreuve.**

- **L'étudiant ne doit en aucun cas être en possession de documents non expressément autorisés pour l'épreuve.**

- L'étudiant ne doit pas être en possession d'un quelconque matériel de stockage et de transmission d'informations. Les agendas électroniques et **les téléphones portables (même à usage d'horloge) doivent impérativement être éteints et rangés. Leur manipulation est strictement interdite durant l'examen.**

- Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition.

- Les candidats qui demandent à quitter la salle provisoirement **ne peuvent y être autorisés qu'un par un** et, de préférence, accompagnés d'un surveillant.

- **Aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle** avant la fin de l'épreuve pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à une heure et **avant la première heure**, pour les épreuves d'une durée supérieure (Conseil de faculté, 18/04/2016).

- À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans la salle d'examen, **les candidats doivent remettre leur copie et émarger la liste de présence** avant de quitter la salle.

- **La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.**

- En cas d'événement exceptionnel entraînant un retard massif des étudiants, il appartient au président du jury de décider de retarder le début de l'épreuve ou de la reporter. S'il n'est pas présent sur les lieux, le responsable de salle recueille ses instructions.

- Conformément aux dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, **les usagers auteurs ou complices d'une fraude ou d'une tentative de fraude sont passibles des sanctions suivantes : avertissement; blâme ; exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans; exclusion définitive de l'établissement ; exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans.**